

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-113

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction des finances - Présentation générale</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de considérer qu'au vu des différents rapports qui vous ont été proposés, les dépenses et recettes de cette décision modificative ont été adoptées par chapitre, ainsi que les autorisations de programme et d'engagement correspondantes ;
- de diminuer l'emprunt d'équilibre de – 8 330 810,79 € ;
- de voter les ajustements de recettes suivants dans le cadre de cette DM3 :

Programmes de recettes	Fonctionnement	Investissement
P004 - Mouvements financiers divers	1 299 851,75	
P008 - Dotation de l'état		766 281,00
P009 - Fiscalité à taux local	-200 000,00	
P010 - Fiscalité à taux national	438 452,00	
P011 - Recettes conditionnées : Dispositifs	-7 357 749,00	-5 378 534,00
P012 - Recettes conditionnées : Projets		6 414 551,12
P013 - Avances et fonds d'investissement	72 062,00	232 893,00
P014 - Produits du domaine	395 919,00	
P015 - Autres produits	164 101,00	314 392,00
Ajustement recettes DM3	-5 187 363,25	2 349 583,12

- de voter un complément de 220 000 € d'AE, au titre du programme P016 – Réussir la future région Normandie, sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2016 : 220 000 €
- d'affecter sur cette AE une tranche de 220 000 € au titre de l'opération P016O001 – Convergence des systèmes d'informations, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière.
- de voter un complément de 200 000 € d'AP, au titre du programme P016 – Réussir la future région Normandie, sur le chapitre 900, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2016 : 200 000 €
- d'affecter sur cette AP une tranche de 200 000 € au titre de l'opération P016O003 – Convergence budget et finances, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière.
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits.
- de m'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-114

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3-DIRECTION DE LA COMMUNICATION</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 940 000 € d'AE au titre du programme P003 « Promouvoir la Région Basse-Normandie », sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 940 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche prévisions 2016) de :

- 75 000 € au titre de l'opération P003O001 « Autres évènements »,
- 25 000 € au titre de l'opération P003O002 « Commandes diverses »,
- 50 000 € au titre de l'opération P003O003 « Communication interne »,
- 70 000 € au titre de l'opération P003O004 « Fête de la musique »,
- 80 000 € au titre de l'opération P003O027 « Honoraires agences de communication »,
- 50 000 € au titre de l'opération P003O028 « Identité visuelle »,
- 75 000 € au titre de l'opération P003O029 « Insertions pub »,
- 100 000 € au titre de l'opération P003O030 « Magazine Reflets »,
- 60 000 € au titre de l'opération P003O031 « Numérique audiovisuel et internet »,
- 45 000 € au titre de l'opération P003O032 « Objets publicitaires »,
- 10 000 € au titre de l'opération P003O033 « Plaquette, dépliants et imprimés »,
- 100 000 € au titre de l'opération P003O034 « Promotion du dispositif Carte Atoo »,
- 200 000 € au titre de l'opération P003O036 « Sports de haut niveau »,

Le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 100 000 € d'AE au titre du programme P366 « Favoriser le rayonnement de la Basse Normandie », sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 100 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 100 000 € au titre de l'opération P366O001 - subventions, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-115

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Affaires Juridiques</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,
Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 30 000 € d'AE 2015, au titre du programme P200 « sécuriser les actions de la Région », sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 6 000 €

2017 : 8 000 €

2018 : 8 000 €

2019 : 8 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 30 000 € au titre de l'opération P200O001 « Assurances », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président du Conseil Régional à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 19 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28314-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-116

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction des finances - Frais divers de gestion</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément d'AE d'un montant de 372 080 € eu titre du programme P367 « Optimiser les moyens généraux et les relations publiques » sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 372 080

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 372 080 €, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'approuver l'admission en non-valeur des créances mentionnées dans la liste ci-annexée, présentée par Madame le Payeur régional le 31 juillet 2015 pour un montant total de 1 258 610,39 € et portant sur les exercices comptables de 2003 à 2015 ; d'inscrire ce montant de 1 258 610,39 € en dépenses sur le chapitre 930 « Services généraux » ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 41 241,36 € au chapitre 930 « Services généraux » pour constater une charge exceptionnelle relative à la régularisation de deux créances irrécouvrables hors budget :

 - Centre de Promotion Sociale à saint Lô : 28 988,60 €

 - Association Vis-à-Vis à Iles : 12 252 ,76 € ;

- de procéder à une reprise sur provisions pour dépréciation de comptes de tiers pour la somme de 1 299 851,75 €, d'inscrire ce montant en recettes sur le chapitre 945 « Dotation aux provisions » ;

- d'attribuer sur le chapitre 902 du budget de la Région, une subvention de 2 173 540,78 €, à l'Etat au titre de la participation régionale pour l'opération pour compte de tiers « Centre National de Recherche Technologique (CNRT) ;

- d'attribuer sur le chapitre 902 du budget de la Région, une subvention de 1 600 350,34 €, à l'Etat au titre de la participation régionale pour l'opération pour compte de tiers « UFR de Sciences » ;

- d'émettre un titre de recettes de 2 173 540,78 €, au chapitre 4582002 dans le cadre de la procédure pour compte de tiers ;

- d'émettre un titre de recettes de 1 600 350,34 €, au chapitre 4582001 dans le cadre de la procédure pour compte de tiers ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et à l'individualisation des crédits,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 19 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-29168-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 15-10-117

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction des Systèmes d'Information</i>

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 395 000 € d'AP, au titre du programme « P180 Piloter et optimiser les SI », sur le chapitre 900, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 330 000 €

2017 : 65 000 €

- d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 170 000 € au titre de l'opération P180O003 « Renouvellement infra, parcs et appli » ;

- d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 225 000 € au titre de l'opération P180O005 « SI Autres projets »,

Le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 1 278 752 € d'AE, au titre du programme « P180 Piloter et optimiser les SI », sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 40 752 €

2016 : 116 000 €

2017 : 262 000 €

2018 : 210 000 €

2019 : 650 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche complémentaire 40 752 € au titre de l'opération P180O005 « SI Autres projets » ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 200 000 € au titre de l'opération P180O005 « SI Autres projets » ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 610 000 € au titre de l'opération P180O004 « Reprographie et Impression » ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 260 000 € au titre de l'opération P180O013 « Télécom » ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 168 000 € au titre de l'opération P180O014 « Documentation » ;

- le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'inscrire un crédit de paiement supplémentaire de 40 752 € sur le chapitre 930 Services Généraux ;

- de m'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-118

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction de l'aménagement du territoire et développement durable</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 3 088 320 € sur l'AP P020 « Animer et développer les territoires » votée sur le chapitre 905 du budget 2015 pour un montant de 2 550 000 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2016 : 88 320 €
2017 : 500 000 €
2018 : 500 000 €
2019 : 2 000 000 €
- de voter un complément de 700 000 € sur l'AE P022 « Soutenir le grand projet du Mont Saint Michel » votée sur le chapitre 935 du budget 2015 pour un montant de 700 000 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2016 : 700 000 €
- de voter un complément de 190 000 € sur l'AE P210 « Soutenir les politiques urbaines » votée sur le chapitre 935 du budget 2015 pour un montant de 500 500 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2016 : 130 000 €
2017 : 60 000 €
- de voter un complément de 1 386 704 € sur l'AP P210 « Soutenir les politiques urbaines » votée sur le chapitre 905 du budget 2015 pour un montant de 2 250 000 €, l'échéancier des CP s'établissant comme suit :
2017 : 386 704 €
2018 : 500 000 €
2019 : 500 000 €
- de voter une diminution de 162 470 € sur l'AP P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » votée sur le chapitre 907 du budget 2015 pour un montant de 4 350 000 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2015 : -482 470 €
2017 : 320 000 €
- de voter un complément de 562 000 € sur l'AE P151 « Préserver les ressources et les milieux » votée sur le chapitre 937 du budget 2015 pour un montant de 650 000 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2016 : 500 000 €
2017 : 62 000 €
- de voter un complément de 640 000 € sur l'AP P151 « Préserver les ressources et les milieux » votée sur le chapitre 907 du budget 2015 pour un montant de 820 000 €, l'échéancier des CP s'établissant comme suit :
2015 : -90 000 €
2016 : 330 000 €
2017 : 400 000 €
- de voter un complément de 80 000 € sur l'AE P152 « Promouvoir le développement durable » votée sur le chapitre 937 du budget 2015 pour un montant de 369 225 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2016 : 80 000 €
- de voter un complément de 95 000 € sur l'AE P310 « Favoriser l'accès à la santé » votée sur le chapitre 934 du budget 2015 pour un montant de 637 532,54 €, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :
2016 : 95 000 €
- d'inscrire une diminution de crédit de paiement de 262 300 € sur le chapitre 935 « Aménagement du territoire » ;

- d'inscrire une diminution de crédit de paiement de 692 000 € sur le chapitre 905 « Aménagement du territoire » ;
- d'inscrire une diminution de crédit de paiement de 20 000 € sur le chapitre 934 « Santé » ;
- d'inscrire un complément de crédit de paiement de 744 031,03 € sur le chapitre 904 « Santé » ;
- d'inscrire un complément de crédit de paiement de 256 099 € sur le chapitre 937 « Environnement » ;
- d'inscrire une diminution de crédit de paiement de 1 186 822 € sur le chapitre 907 « Environnement » ;
- d'inscrire une diminution de crédit de paiement de 3 100 000 € sur le chapitre 906 « Gestion des fonds européens » ;
- d'affecter sur l'AECPER P020 « Animer et développer les territoires » une tranche de 1 500 000 € au titre de l'opération P020O041 « Parcs naturels régionaux », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AECPER P020 « Animer et développer les territoires » une tranche de 714 969 € au titre de l'opération P020O008 « Politique contractuelle 2014-2020 », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P020 « Animer et développer les territoires » une tranche de 30 000 € au titre de l'opération P020O037 « Développement rural », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P020 « Animer et développer les territoires » une tranche de 200 000 € au titre de l'opération P020O039 « Haras du Pin », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P020 « Animer et développer les territoires » une tranche de 3 000 000 € au titre de l'opération P020O005 « UNESCO », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P022 « Soutenir le grand projet du Mont Saint Michel » une tranche (prévisionnel 2016) de 700 000 € au titre de l'opération P022O002 « Rétablissement du caractère maritime du Mont Saint Michel », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P021 « Produire des études et des données SIG » une tranche de 20 000 € au titre de l'opération P021O002 « Informations géographiques régionales », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P210 « Soutenir les politiques urbaines » une tranche (prévision 2016) de 80 000 € au titre de l'opération P210O005 « Politique de la ville », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P210 « Soutenir les politiques urbaines » une tranche (prévision 2016) de 110 000 € au titre de l'opération P210O003 « Habitat solidaire », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » une tranche de 30 000 € au titre de l'opération P150O010 « Economie d'énergie », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AECPER P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » une tranche de 52 000 € au titre de l'opération P150O010 « Economie d'énergie », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur l'AECPER P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » une tranche de 80 000 € au titre de l'opération P150O011 « Energie renouvelable », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P151 « Préserver les ressources naturelles et les milieux » une tranche de 93 000 € au titre de l'opération P151O001 « Air », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P151 « Préserver les ressources naturelles et les milieux » une tranche de 44 000 € au titre de l'opération P151O015 « Déchets dangereux », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P151 « Préserver les ressources naturelles et les milieux » une tranche de 425 000 € au titre de l'opération P151O017 « Gestion du littoral », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AECPER P151 « Préserver les ressources naturelles et les milieux » une tranche de 60 000 € au titre de l'opération P151O0016 « Eau y compris inondations », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AECPER P151 « Préserver les ressources naturelles et les milieux » une tranche de 50 000 € au titre de l'opération P151O0018 « RNR et biodiversité », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AECPER P152 « Promouvoir le développement durable » une tranche de 166 500 € au titre de l'opération P152O003 « Education à l'environnement et au développement durable », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P152 « Promouvoir le développement durable » une tranche (prévision 2016) de 80 000 € au titre de l'opération P152O004 « IRD2 », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AP P020 « Animer et développer les territoires » une tranche de 3 088 320 € au titre de l'opération P020O008 « Politique contractuelle 2014-2020 », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'APCPER P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » une tranche de 400 000 € au titre de l'opération P150O010 « Economie d'énergie », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'APCPER P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » une tranche de 210 000 € au titre de l'opération P150O011 « Energie renouvelable », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'APCPER P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » une tranche de 358 000 € au titre de l'opération P150O012 « Habitat durable », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AP P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » une tranche de 320 000 € au titre de l'opération P150O012 « Habitat durable », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AP FEDER P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » une tranche de 100 000 € au titre de l'opération P150O011 « Energie renouvelable », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AP FEDER P150 « Développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie » une tranche de 1 565 000 € au titre de l'opération P150O012 « Habitat durable », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur l'AP P151 « Préserver les ressources naturelles et les milieux » une tranche de 640 000 € au titre de l'opération P151O0016 « Eau y compris inondations », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'APCPER P151 « Préserver les ressources naturelles et les milieux » une tranche de 200 000 € au titre de l'opération P151O0016 « Eau y compris inondations », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AP P151 « Préserver les ressources naturelles et les milieux » une tranche de 310 000 € au titre de l'opération P151O009 « Plan de Prévention des Risques Techniques », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P310 « Favoriser l'accès à la santé » une tranche (prévision 2016) de 80 000 € au titre de l'opération P310O001 « Actions de prévention santé », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur l'AE P310 « Favoriser l'accès à la santé » une tranche (prévision 2016) de 15 000 € au titre de l'opération P310O003 « Démographie médicale », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 19 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-29161-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-119

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction des Transports, mer et Littoral - service Transports</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 66 426 972 € d'AE, au titre du programme P361 « Développer le transport ferroviaire régional des voyageurs », sur le chapitre 938, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

N : 0 €

N+1 : 65 718 951 €

N+2 : 541 267 €

N+3 : 166 754 €

- d'affecter sur cette AE une tranche de 20 000 € au titre de l'opération P361O002 « Assistance et études relatives au service TER », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 64 324 842 € au titre de l'opération P361O005 « Convention TER CRBN/SNCF », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche de 105 000 € au titre de l'opération P361O005 « Convention TER CRBN/SNCF », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 215 155 € au titre de l'opération P361O006 « Dessertes routières TER », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche de 1 634 845 € au titre de l'opération P361O006 « Dessertes routières TER », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 1 809 100 € au titre de l'opération P361O009 « Tarifications TER », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 1 100 000 € d'AP, au titre du programme P363 « Moderniser le matériel ferroviaire », sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

N+1 : 400 000 €

N+2 : 400 000 €

N+3 : 300 000 €

- de voter un complément de 22 521 € d'AE, au titre du programme P364 « Moderniser le réseau routier », sur le chapitre 938, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

N : 22 521 €

- d'affecter sur cette AE une tranche de 22 521 € au titre de l'opération P364O003 « RN 12 », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'attribuer sur le chapitre 938 un montant de 22 521 € à la SAFER au titre des indemnités compensatoires à verser lors de la revente des terrains préfinancés par la Région ;

- de voter un complément de 450 000 € d'AP CPER, au titre du programme P364 « Moderniser le réseau routier », sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

N+1 : 450 000 €

- de voter un complément de 260 000 € d'AP CPER, au titre du programme P365

« Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales », sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

N+1 : 260 000 €

- de voter un complément de 17 600 000 € d'AP, au titre du programme P365 « Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales », sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

N+2 : 600 000 €

N+3 : 9 750 000 €

N+4 : 5 625 000 €

N+5 : 1 625 000 €

- de voter un complément de 14 400 791 € d'AP FEDER, au titre du programme P365 « Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales », sur le chapitre 906, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

N+1 : 250 000 €

N+2 : 2 400 791 €

N+3 : 8 000 000 €

N+4 : 2 000 000 €

N+5 : 1 750 000 €

- de voter une diminution de 154 750 € d'AP, au titre du programme P361 « Développer le transport ferroviaire régional des voyageurs », sur le chapitre 906, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

N+1 : - 77 375 €

N+2 : - 77 375 €

- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 247 544 € sur le chapitre 906 « Gestion des fonds européens » ;

- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 2 300 000 € sur le chapitre 908 « Transports » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-120

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction Transport Mer et Littoral - Service Activités maritimes, Nautiques et Aéroportuaires</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- **de voter au titre du programme P030, Développer l'offre aéroportuaire**, un complément d'autorisation de programme d'un montant de 560 400 € sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
 - 2016 : 560 400 €
- d'affecter, sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 560 400 € au titre de l'opération P030O001 « Aéroports», le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière
- **de voter au titre du programme P030, Développer l'offre aéroportuaire**, un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 200 000 € sur le chapitre 938, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
 - 2016 : 200 000 €
- d'affecter, sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 200 000 € au titre de l'opération P030O001 « Aéroports » sur le chapitre 938 du Budget de la Région, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- **de voter au titre du programme P260, Développer l'offre portuaire**, un complément d'autorisation de programme d'un montant de 10 859 180 € sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
 - 2016 : 6 409 180 €
 - 2017 : 4 450 000 €
- d'affecter, sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 6 409 180 € au titre de l'opération P260O002 « Ports Normands Associés», le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière
- **de voter au titre du programme P260, Développer l'offre portuaire**, un complément d'autorisation de programme CPER d'un montant de 408 000 € sur le chapitre 908, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
 - 2016 : 408 000 €
- d'affecter, sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 408 000 € au titre de l'opération P260O004 « PNA-EMR», le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière
- **de voter au titre du programme P260, Développer l'offre portuaire**, un complément d'autorisation d'engagement d'un montant 1 329 138 € sur le chapitre 938, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
 - 2016 : 1 329 138 €
- d'affecter, sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 619 068 € au titre de l'opération P260O002 « Ports Normands Associés », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter, sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 710 070 € au titre de l'opération P260O004 «PNA-EMR », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- **de voter au titre du programme P220, Développer Les activités maritimes**, un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 531 347 € sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
 - 2016 : 531 347 €

- d'affecter, sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 431 347 € au titre de l'opération P220O005 «Energie Marine Renouvelable EMR », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter, sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 100 000 € au titre de l'opération P220O002 «Economie maritime », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- **de voter au titre du programme P221, Soutenir les activités nautiques**, un complément d'autorisation de programme d'un montant de 250 000 € sur le chapitre 903, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
 - 2016 : 250 000 €
- d'affecter, sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 250 000 € au titre de l'opération P221O001 «Actions en faveur du nautisme», le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- **de voter au titre du programme P221, Soutenir les activités nautiques**, un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 200 000 € sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :
 - 2016 : 200 000 €
- d'affecter, sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 200 000 € au titre de l'opération P221O001 «Actions en faveur du nautisme », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de :
 - 21 920 € sur le chapitre 909 « Actions économiques »,
 - 321 147 € sur le chapitre 903 « Culture, sports, loisirs »,
 - 2 935 € sur le chapitre 933 « Culture, sports, loisirs » ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour l'affectation des crédits ;
- de m'autoriser à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 octobre 2015
 et de la réception en Préfecture le 19 octobre 2015.
 Identifiant : 014-231400011-20151015-27899-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-121

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction du Développement Numérique du Territoire</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 165 000 € d'AE, au titre du programme P340 « Développer les usages numériques du citoyen et du professionnel », sur le chapitre 935, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 165 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 165 000 € au titre de l'opération P340O003 « Innovation Numérique Normande », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 220 700 € d'AE FEDER, au titre du programme P340 « Développer les usages numériques du citoyen et du professionnel », sur le chapitre 936, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 50 000 €

2016 : 116 645 €

2017 : 54 055 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 116 645 € au titre de l'opération P340O005 « Services numériques aux citoyens », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 10 000 € d'AP, au titre du programme P340 « Développer les usages numériques du citoyen et du professionnel », sur le chapitre 905, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 10 000 €

- de voter un complément de 240 000 € d'AP FEDER, au titre du programme P340 « Développer les usages numériques du citoyen et du professionnel », sur le chapitre 906, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

N : 50 000 €

N+1 : 100 000 €

N+2 : 90 000 €

- d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 240 000 € au titre de l'opération P340O005 « Services numériques aux citoyens », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AP une tranche de 391 964 € au titre de l'opération P340O005 « Services numériques aux citoyens », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 62 500 € d'AE, au titre du programme P341 «Intégrer le numérique dans l'éducation et la formation », sur le chapitre 935, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 42 500 €

2016 : 20 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 20 000 € au titre de l'opération P341O002 « Le numérique au service de la formation », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 121 000 € d'AP, au titre du programme P341 «Intégrer le numérique dans l'éducation et la formation », sur le chapitre 905, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 53 000 €

2016 : 68 000 €

- de voter un complément de 132 000 € d'AE, au titre du programme P342 «Réaliser un aménagement numérique du territoire de façon équilibrée», sur le chapitre 935, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 17 000 €

2016 : 115 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 45 000 € au titre de l'opération P342O001 « Communication », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 70 000 € au titre de l'opération P341O004 « Etudes », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 16 000 000 € d'AP FEDER, au titre du programme P342 «Réaliser un aménagement numérique du territoire de façon équilibrée», sur le chapitre 906, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

N : 1 200 000 €

N+1 : 4 200 000 €

N+2 : 4 200 000 €

N+3 : 3 200 000 €

N+4 : 3 200 000 €

- de voter un complément de 10 000 € d'AP, au titre du programme P342 « Réaliser un aménagement numérique du territoire de façon équilibrée», sur le chapitre 905, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 10 000 €

- d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 10 000 € au titre de l'opération P342O001 « Communication », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 220 000 € sur le chapitre 935 – Aménagement des Territoires ;

- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 150 000 € sur le chapitre 936 – Gestion des fonds européens ;

- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 800 000 € sur le chapitre 905 – Aménagement des Territoires ;

- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 100 000 € sur le chapitre 906 – Gestion des fonds européens ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-122

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction de l'Education et des Formations Sanitaires et Sociales</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 1 083 200 € d'AE, au titre du programme P130 « Accompagner les familles et lycéens », sur le chapitre 932, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 60 000 €

2016 : 1 023 200 €

- d'affecter sur cette AE une tranche de 60 000 € au titre de l'opération P130O003 « Fonds social régional », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 783 200 € au titre de l'opération P130O001 « Aides aux lycées professionnels EPIBAO », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 140 000 € au titre de l'opération P130O002 « Accompagner les familles et lycéens », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 100 000 € au titre de l'opération P130O003 « Fonds social régional », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 34 466 000 € d'AE, au titre du programme P131 « Assurer le fonctionnement des lycées », sur le chapitre 932, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 470 000 €

2016 : 33 996 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche de 210 000 € au titre de l'opération P131O002 « Aides aux lycées publics », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche de 400 000 € au titre de l'opération P131O002 « Aides aux lycées publics », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 12 111 000 € au titre de l'opération P131O001 « Aides aux lycées privés sous contrat », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 21 745 000 € au titre de l'opération P131O002 « Aides aux lycées publics », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 180 000 € d'AP, au titre du programme P131 « Assurer le fonctionnement des lycées », sur le chapitre 902, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 180 000 €

- d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 180 000 € au titre de l'opération P131O002 « Aides aux lycées publics », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 670 600 € d'AE, au titre du programme P132 « Promouvoir la politique éducative », sur le chapitre 932, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 670 600 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 284 600 € au titre de l'opération P132O001 « Accompagnement des projets pédagogiques des lycées », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 40 000 € au titre de l'opération P132O002 « Éducation mémorielle », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 346 000 € au titre de l'opération P132O004 « Mobilité individuelle et collective », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 2 089 388 € d'AE, au titre du programme P170 « Accompagner les élèves et les étudiants des formations sanitaires et sociales », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 2 089 388 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 950 130 € au titre de l'opération P170O001 « Aides à la gratuité des formations sanitaires et sociales », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière.

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 1 139 258 € au titre de l'opération P170O002 « Versement de bourses aux étudiants », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 9 904 708 € d'AE, au titre du programme P171 « Contribuer au fonctionnement des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 9 904 708 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 9 904 708 € au titre de l'opération P171O001 « Aides aux établissements des formations sanitaires et sociales », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'inscrire un complément de crédits de paiement d'un montant de 1 097 873 € sur le chapitre 932 – Enseignement ;

- d'inscrire une diminution de crédits de paiement d'un montant de 1 856 000 € sur le chapitre 902 – Enseignement ;

- d'inscrire une diminution de crédits de paiement d'un montant de 903 725 € sur le chapitre 901 – Formation professionnelle et apprentissage ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- de m'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-123

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation Enseignement Supérieur</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

■ de voter un complément de 400 000 € d'AE, au titre du programme P140 – « Mobilité internationale étudiante », sur le chapitre 932, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 400 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 400 000 € au titre de l'opération P140O001 – « Projets de mobilité étudiants », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 611 000 € d'AE, au titre du programme P141 – « contribuer au développement de l'Enseignement Supérieur », sur le chapitre 932, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 611 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 611 000 € au titre de l'opération P141O001 - « Projets des établissements de l'Enseignement Supérieur », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter au titre du programme P142 « Développer les projets d'investissements avec les établissements d'enseignement supérieur », une augmentation de 220 000 € sur l'AP CPER, votée au budget primitif 2015 pour un montant de 8 851 000 € sur le chapitre 902, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2016 : 220 000 €

■ d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 220 000 € au titre de l'opération P142O016- « CPER/CPIER 2015-2020 », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

■ de voter un complément de 5 018 891,12 € d'AP, au titre du programme P 142 – « Développer les projets d'investissements avec les établissements d'enseignement supérieur », sur le chapitre 902, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 3 848 891,12 €

2016 : 1 170 000 €

■ d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 1 020 000 € au titre de l'opération P142O001- « Contribué au développement de l'Enseignement Supérieur », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

■ d'affecter sur cette AP une tranche de 3 773 891,12 € au titre de l'opération P142O017- « Opérations anciennes du compte de tiers », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 75 000 € sur le chapitre 902 – Enseignement ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- de m'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-124

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction des Bâtiments Régionaux</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter au titre du programme « P103 – Optimiser le patrimoine régional hors lycées » un complément d'autorisation de programme d'un montant de 1 000 000 € sur le chapitre 900, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2015 :	0 €
2016 :	500 000 €
2017 :	500 000 €

- . d'affecter sur cette autorisation de programme votée en 2015, une tranche de 1 000 000 € au titre de l'opération « P103O001 – Construction de bureaux sur le site Vaubenard à Caen »

- . de voter au titre du programme « P 231 – Entretenir et équiper les bâtiments régionaux », un complément d'autorisation de programme d'un montant de 590 500 € sur le chapitre 900, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2015 :	0 €
2016 :	590 500 €

- . d'affecter sur cette autorisation de programme votée en 2015 une tranche (prévisions 2016) de 80 500 € au titre de l'opération « P 231O002 – Autres sites », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- . d'affecter sur cette autorisation de programme votée en 2015 une tranche (prévisions 2016) de 410 000 € au titre de l'opération « P 231O008 – Sites Abbaye-aux-Dames », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- . d'affecter sur cette autorisation de programme votée en 2015 une tranche (prévisions 2016) de 100 000 € au titre de l'opération « P 231O011 – Site Abbaye d'Ardenne », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- . de voter au titre du programme « P 231 – Entretenir et équiper les bâtiments régionaux », un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 1 788 582 € sur le chapitre 930, l'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2015 :	0 €
2016 :	1 788 582 €

- d'affecter sur cette autorisation d'engagement votée en 2015 une tranche (prévisions 2016) de 60 000 € au titre de l'opération « P 231O001 – Antennes régionales », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette autorisation d'engagement votée en 2015 une tranche (prévisions 2016) de 500 000 € au titre de l'opération « P 231O002 – Autres sites », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette autorisation d'engagement votée en 2015 une tranche (prévisions 2016) de 390 000 € au titre de l'opération « P 231O003 – Bâtiment Avenue du 6 juin », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette autorisation d'engagement votée en 2015 une tranche (prévisions 2016) de 350 000 € au titre de l'opération « P 231O004 – Bâtiment Clos Herbert », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette autorisation d'engagement votée en 2015 une tranche (prévisions 2016) de 5 000 € au titre de l'opération « P 231O005 – Local Equipe Espaces Verts », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette autorisation d'engagement votée en 2015 une tranche (prévisions 2016) de 55 000 € au titre de l'opération « P 231O006 – Logements de fonction », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette autorisation d'engagement votée en 2015 une tranche (prévisions 2016) de 428 582 € au titre de l'opération « P 231O008 – site Abbaye-aux-Dames », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 7 000 000 € sur le chapitre 902 « Enseignement » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 19 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28517-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-125

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction Jeunesse, Sport et Vie Associative</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 500 000 € d'AP, au titre du programme P320 «Améliorer les équipements sportifs ou de loisirs », sur le chapitre 903, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 350 000 €

2017 : 150 000 €

- d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 300 000 € au titre de l'opération P320O001 « Améliorer les équipements sportifs ou de loisirs », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'inscrire une diminution de crédit de paiement de 100 000 € sur le chapitre 903 - Culture, sports et loisirs ;

- de voter un complément de 2 088 000 € d'AE, au titre du programme P321 « Développer et structurer le sport en région », sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 2 088 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 540 000 € au titre de l'opération P321O001 « Aide à l'organisation d'événements sportifs », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 183 000 € au titre de l'opération P321O002 « Aide au Centre Sportif de Normandie », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 470 000 € au titre de l'opération P321O003 « Aide au sportif de haut niveau », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 450 000 € au titre de l'opération P321O004 « Comités régionaux et sport des jeunes », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 445 000 € au titre de l'opération P321O005 « Aide aux grands clubs régionaux », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 246 500 € d'AE, au titre du programme P322 « Développer une politique d'accompagnement et d'engagement de la jeunesse », sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 246 500 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 136 500 € au titre de l'opération P322O001 « Cart'@too : animations collectives – information et dialogue avec les jeunes », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 110 000 € au titre de l'opération P322O003 « Mobilité internationale des jeunes hors temps scolaire », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 132 000 € d'AE, au titre du programme P323 « Soutenir la vie associative et le bénévolat », sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP

s'établissant comme suit :

2016 : 132 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 132 000 € au titre de l'opération P323O001 « Fonds régional d'aide à la vie associative et aux initiatives bénévoles », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 113 000 € d'AE, au titre du programme P324 « Soutenir les sports équestres », sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 113 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 113 000 € au titre de l'opération P324O002 « Promotion des événements équestres », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits.

- de m'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 19 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28772-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-126

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction de la Culture</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 5 611 500 € d'AE, au titre du programme «P090 Développer des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture», sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 5 611 500 €

- d'affecter sur cette AE les tranches suivantes (prévisions 2016), le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- 650 000 € au titre de l'opération «P090O001 Réseaux Art contemporain»
- 436 000 € au titre de l'opération «P090O004 Réseaux Cinéma et Audiovisuel»
- 2 130 000 € au titre de l'opération «P090O005 Réseaux Livre et Lecture»
- 385 000 € au titre de l'opération «P090O006 Réseaux Musique»
- 1 887 500 € au titre de l'opération «P090O007 Réseaux Spectacle Vivant»
- 123 000 € au titre de l'opération «P090O008 Territoires» ;

- de voter un complément de 436 000 € d'AE, au titre du programme «P091 Faciliter l'accès à la culture pour tous», sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 436 000 €

- d'affecter sur cette AE les tranches suivantes (prévisions 2016), le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- 90 000 € au titre de l'opération «P091O001 Accès à la culture des publics spécifiques»
- 308 500 € au titre de l'opération «P091O003 Education artistique et culturelle» ;

- de voter un complément de 406 593 € d'AE, au titre du programme «P092 Favoriser l'animation et le développement culturelle des territoires», sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 406 593 €

- d'affecter sur cette AE les tranches suivantes (prévisions 2016), le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- 12 500 € au titre de l'opération «P092O001 Arts plastiques»
- 14 000 € au titre de l'opération «P092O002 Cinéma et audiovisuel»
- 42 500 € au titre de l'opération «P092O003 Evénements multidisciplines»
- 26 700 € au titre de l'opération «P092O005 Vie littéraire et savoirs»
- 65 93 € au titre de l'opération «P092O006 Milieu rural»
- 200 500 € au titre de l'opération «P092O007 Musique»
- 45 000 € au titre de l'opération «P092O008 Spectacle vivant»

- de voter un complément de 4 381 051 € d'AE, au titre du programme «P093 Soutenir la création et la diffusion artistiques et culturelles», sur le chapitre 933, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016: 4 381 051 €

- d'affecter sur cette AE les tranches suivantes (prévisions 2016), le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- 2 344 441 € au titre de l'opération «P093O007 Musique création diffusion»
- 271 210 € au titre de l'opération «P093O008 Cinéma et audiovisuel création diffusion»
- 83 000 € au titre de l'opération «P093O009 Vie littéraire et savoirs création diffusion»
- 1 469 900 € au titre de l'opération «P093O010 Spectacle vivant création diffusion»
- 132 500 € au titre de l'opération «P093O011 Arts et musées création diffusion»
- 40 000 € au titre de l'opération «P093O012 Diffusion des relais»

- 40 000 € au titre de l'opération «P093O016 Actions à l'international»

- d'affecter sur l'APP090 «Développer des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture» une tranche de 60 000 € au titre de l'opération «P090 Réseaux Art contemporain», le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur l'APP093 «Soutenir la création et la diffusion artistiques et culturelles» les tranches suivantes, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- 385 000 € au titre de l'opération «P093O008 Cinéma et audiovisuel création diffusion»
- 50 000 € au titre de l'opération «P093O009 Vie littéraire et savoirs création diffusion»
- 70 000 € au titre de l'opération «P093O010 Spectacle vivant création diffusion»
- 50 000 € au titre de l'opération «P093O011 Arts et musées création diffusion»
- 50 000 € au titre de l'opération «P093O013 Pluridisciplines création diffusion»

- de voter au titre du programme « P090 Développer des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture », une APCPIER d'un montant de 456 000 €, sur le chapitre 903, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 41 500 €
2017 : 393 000 €
2018 : 21 500 €

- d'affecter sur l'APCPIER « P090 Développer des réseaux et des partenariats avec les professionnels de la culture », un montant de 456 000 € au titre de l'opération « P090O005 Réseaux Livre et Lecture » pour le projet d'aménagement du parking de l'Abbaye d'Ardenne ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 19 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28609-BF-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-127

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction de l'Inventaire général du patrimoine culturel</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

. de voter un complément de 1 123 700 € d'autorisation d'engagement au titre du programme « P110 : « Etudier et valoriser le patrimoine culturel », votée sur le chapitre 933 pour l'année 2015, l'échéancier des crédits de paiement s'établissant comme suit :

2016 : 1 123 700 € ;

- d'affecter sur cette autorisation d'engagement une tranche (prévision 2016) de 40 900 € au titre de l'opération P110O001 « valoriser le patrimoine culturel : études et moyens », le Conseil régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette autorisation d'engagement une tranche de 150 000 € au titre de l'opération P110O017 « valorisation du patrimoine Senghor », le Conseil régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette autorisation d'engagement une tranche (prévision 2016) de 932 800 € au titre de l'opération P110O002 « valoriser le patrimoine culturel : interventions », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'inscrire une diminution de crédit de paiement de 200 000 € sur le chapitre 903 « culture, sports et loisirs » ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 30 000 € sur le chapitre 933 « culture, sports et loisirs » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 19 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28675-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-128

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction des Affaires Européennes et des Relations Internationales</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 590 000 € d'AE, au titre du programme P330 – Développer les partenariats bilatéraux et multilatéraux, sur le chapitre 930, l'échéancier des CP s'établissant comme suit :

- 2016 : 413 000 €

- 2017 : 177 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévision 2016) de 590 000 € au titre de l'opération P330O016 Coopération territoire partenaire, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément d'AE Feder au titre du programme P333 – Optimiser l'utilisation des fonds structurels Européens, d'un montant de 200 000€, sur le chapitre 936, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

- 2016 : 200 000€

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévision 2016) de 200 000 € au titre de l'opération P333O001 subvention globale, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 250 000€ d'AP, au titre du programme P333 – Optimiser l'utilisation des fonds structurels Européens sur le chapitre 900, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

- 2015 : 250 000€

- d'inscrire un crédit de paiement de 2 494 483.44 € sur le chapitre 900 Services généraux ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 636 063.79 € sur le chapitre 930 Services généraux ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- de m'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 15-10-129

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines</i>

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de **7 574 000 €** d'AE, au titre du programme P040 « Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables », sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 3 029 000 €
2017 : 1 895 000 €
2018 : 1 050 000 €
2019 : 800 000 €
2020 : 800 000 €

- de voter un complément de **5 375 000 €** d'AP, au titre du programme P040 « Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables », sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 2 523 000 €
2017 : 1 810 000 €
2018 : 1 042 000 €

- d'affecter sur cette AE,
 - une tranche de 735 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P040O003 – Filière équine,
 - une tranche de 97 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P040O004 – Filière forêt-bois,
 - une tranche de 640 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P040O006 – Coopération, Innovation, études, expérimentation, stratégie,
 - une tranche de 542 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P040O007 – Installation, transmission et emploi agricole,
 - une tranche de 5 215 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P040O025 – Qualité et valorisation des productions agricoles, promotion des produits,
 - une tranche de 150 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P040O026 – Connaissance et conseil,
le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;
- d'affecter sur cette AP,
 - une tranche de 390 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P040O003 – Filière équine,
 - une tranche de 235 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P040O004 – Filière forêt-bois,
 - une tranche de 200 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P040O007 – Installation, transmission et emploi agricole,
 - une tranche de 1 400 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P040O011 – Transformation des produits agricoles et de la mer,
 - une tranche de 3 150 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P040O030 – Filières agricoles durables,
le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière.
- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 1 000 000 € sur le chapitre 909 « Action économique » ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;
- de m'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 15-10-130

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines</i>

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 470 000 € d'AE, au titre du programme P240 « Soutenir le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables», sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : **330 000 €**

2017 : 240 000 €

- de voter un complément de 1 227 000 € d'AP, au titre du programme P240 « Soutenir le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables», sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : **790 000 €**

2017 : 237 000 €

2018 : 200 000 €

- d'affecter sur cette AE,

- une tranche de 280 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P240O001 – Etudes et recherche,

- une tranche de 185 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P240O002 – Filière pêche,

- une tranche de 5 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P240O003 – Filière Cultures Marines,

le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AP,

- une tranche de 537 000 € (prévisions 2016), au titre de l'opération P240O002 – Filière pêche,

- une tranche de 400 000 € (prévisions 2016) au titre de l'opération P240O003 – Filière Cultures Marines,

le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits.

- de m'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-131

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Mission Prospective, Métiers, Carte des Formations</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 807 000,00 € d'AP/AE, au titre du programme P053 – « Coordonner le CPRDFP et Promouvoir les métiers et la VAE », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : - 309 257,05 €

2016 : 666 857,05 €

2017 : 249 500,00 €

- d'affecter sur cette autorisation d'engagement une tranche (prévision 2016) de :

- 672 000,00 € au titre de l'opération P053O001 « Cité des Métiers,

- 555 000,00 € au titre de l'opération P053O002 « Animation »,

- 235 000,00 € au titre de l'opération P053O004 « Partenariat avec les Branches Professionnelles »,

Le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'inscrire une diminution de crédit de paiement de 109257.05 € sur le chapitre 931 - formation professionnelle et apprentissage ;

- d'autoriser le président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 19 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28543-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 15-10-132

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage</i>

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 1 950 000 € au titre du programme P050 « Accompagner et équiper les apprentis » sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : - 320 000 €
2016 : 2 111 500 €
2017 : 158 500 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 150 000 € au titre de l'opération P050O002 « Aide aux apprentis Fonds Social Apprentis », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 100 000 € au titre de l'opération P050O003 « Mobilité des apprentis », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 250 000 € au titre de l'opération P050O006 « Publics en difficulté », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 50 000 € au titre de l'opération P050O007 « Qualité, expérimentation, et développement durable », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 1 000 000 € au titre de l'opération P050O008 « @too apprentissage », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 400 000 € au titre de l'opération P050O009 « Transports collectifs », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 28 777 600 € au titre du programme P051 « Accompagner le fonctionnement des CFA » sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 1 140 000 €
2016 : 27 637 600 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 27 477 600 € au titre de l'opération P051O001 « Aide au fonctionnement des CFA », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément d'autorisation de programme d'un montant de 1 200 000 € au titre du programme P052 « Améliorer les équipements pédagogiques des CFA » sur le chapitre 901, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 650 000 €
2017 : 550 000 €

- d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 500 000 € au titre de l'opération P052O001 « Investissements pédagogiques dans les CFA », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière.

- de voter une diminution d'autorisation d'engagement d'un montant de 2 400 000 € au titre du programme P055 « Versement des indemnités de formation des apprentis » sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : - 2 800 000 €

2016 : + 400 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 400 000 € au titre de l'opération P055O001 « Indemnités aux employeurs d'apprentis », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 535 600 € au titre du programme P160 « Développer les compétences et accompagner les transitions professionnelles », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : - 29 900 €

2016 : 351 250 €

2017 : 214 250 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 200 000 € au titre de l'opération P160O003 « Formation CAE, ET et emplois d'avenir », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 285 600 € au titre de l'opération P160O004 « Formation des actifs et ingénierie », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 150 000 € au titre du programme P160 « Développer les compétences et accompagner les transitions professionnelles – AE CPER », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : - 50 000 €

2016 : 160 000 €

2017 : 40 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 150 000 € au titre de l'opération P160O004 « Formation des actifs et ingénierie – AE CPER », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 50 000 € au titre du programme P161 « Favoriser l'aide à l'emploi dans le milieu associatif », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : - 240 000 €

2016 : 290 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 50 000 € au titre de l'opération P161O001 « Aide à l'emploi et à l'investissement : Aide à l'emploi et à la pérennisation », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 2 774 950 € au titre du programme P162 « Former pour qualifier-diplômer les demandeurs d'emplois », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : - 1 500 000 €

2016 : 2 936 740 €

2017 : 1 301 829 €

2018 : 26 381 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 150 000 € au titre de l'opération P162O002 « Qualif Programme Individuel », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 49 000 € au titre de l'opération P162O003 « Mobilité internationale », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 1 715 950 € au titre de

l'opération P162O004 « Qualif' », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 860 000 € au titre de l'opération P162O005 « Une formation, un emploi », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 1 279 032 € au titre du programme P163 « Garantir les conditions de la formation », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : - 211 601 €

2016 : 1 490 633 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 60 000 € au titre de l'opération P163O001 « Moderniser les outils », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 1 259 784 € au titre de l'opération P163O004 « Mobilité internationale », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 52 059 150 € au titre du programme P164 « Orienter et garantir un socle de compétences générales », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : - 226 000 €

2016 et suivants : 51 833 150 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 45 799 150 € au titre de l'opération P164O008 « SIEG REUSSIR », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 2 560 000 € au titre de l'opération P164O003 « Programme de formation de base », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 3 175 000 € au titre de l'opération P164O004 « Programme de formation générale », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 505 000 € au titre de l'opération P164O007 « Validation des acquis de l'expérience », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément d'autorisation d'engagement d'un montant de 1 710 000 € au titre du programme P165 « Sécuriser les parcours », sur le chapitre 931, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 1 197 000 €

2017 : 513 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 1 710 000 € au titre de l'opération P165O001 « Autres services AFPA », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'inscrire une diminution des crédits de paiements de 3 976 652 € sur le chapitre 931– Formation professionnelle et apprentissage ;

- d'inscrire une diminution des crédits de paiements de 240 000 € sur le chapitre 939– Action économique ;

- d'inscrire une diminution des crédits de paiements de 120 849 € sur le chapitre 936– Gestion des Fonds Européens ;

- d'inscrire une diminution des crédits de paiements de 500 000 € sur le chapitre 901–
Formation professionnelle et apprentissage ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente
pour procéder à l'affectation des crédits ;

- de m'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la
mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 19 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28803-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-133

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation Recherche et innovation</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter un complément de 4 004 870 € d'AE, au titre du programme P280 « Soutenir la recherche publique », sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 1 715 108 €
2017 : 904 870 €
2018 : 747 392 €
2019 : 637 500 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 180 000 € au titre de l'opération P280O002 – « Cofinancement de projets européens et soutien aux collaborations internationales », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 490 930 € au titre de l'opération P280O024 – « Diffusion de la culture scientifique », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 375 000 € au titre de l'opération P280O025 – « Retour de jeunes chercheurs », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 2 708 940 € au titre de l'opération P280O026 – « Soutien aux allocations doctorales », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 250 000 € au titre de l'opération P280O027 – « Projets de recherche émergents », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 450 000 € d'AE CPER, au titre du programme P280 – « Soutenir la recherche publique », sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 150 000 €
2017 : 225 000 €
2018 : 75 000 €

- d'affecter sur cette AE CPER une tranche (prévisions 2016) de 450 000 € au titre de l'opération P280O013 – « CPER CPIER 2015 2020 », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 1 125 000 € d'AE FEDER, au titre du programme P280 « Soutenir la recherche publique », sur le chapitre 936, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 541 665 €
2017 : 500 000 €
2018 : 83 335 €

- d'affecter sur cette AE FEDER une tranche (prévisions 2016) de 100 000 € au titre de l'opération P280O002 – « Cofinancement de projets européens et soutien aux collaborations internationales », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE FEDER une tranche (prévisions 2016) de 650 000 € au titre de l'opération P280O003 – « Cofinancement projets nationaux et partenariats », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE FEDER une tranche (prévisions 2016) de 375 000 € au titre de l'opération P280O025 – « Retour de jeunes chercheurs », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 200 000 € d'AP, au titre du programme P280 – « Soutenir la recherche publique », sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 150 000 €

2017 : 50 000 €

- d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 50 000 € au titre de l'opération P280O002 – « Cofinancement de projets européens et soutien aux collaborations internationales », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 50 000 € au titre de l'opération P280O025 – « Retour de jeunes chercheurs », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 100 000 € au titre de l'opération P280O027 – « Projets de recherche émergents », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 1 200 000 € d'AP CPER, au titre du programme P280 – « Soutenir la recherche publique », sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 240 000 €

2017 : 800 000 €

2018 : 160 000 €

- d'affecter sur cette AP CPER une tranche (prévisions 2016) de 1 200 000 € au titre de l'opération P280O013 – « CPER CPIER 2015 2020 », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 5 450 000 € d'AP FEDER au titre du programme P280 – « Soutenir la recherche publique », sur le chapitre 906, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 2 550 000 €

2017 : 2 014 500 €

2018 : 885 500 €

- d'affecter sur cette AP FEDER une tranche (prévisions 2016) de 5 400 000 € au titre de l'opération P280O003 – « Cofinancement projets nationaux et partenariats », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AP FEDER une tranche (prévisions 2016) de 50 000 € au titre de l'opération P280O025 – « Retour de jeunes chercheurs », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 1 600 000 € d'AP, au titre du programme P281 – « Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises », sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 1 600 000 €

- d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 1 600 000 € au titre de l'opération P281 – « Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 5 454 147 € d'AE, au titre du programme P281 - « Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises », sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 1 600 000 €
2017 : 1 900 000 €
2018 : 1 554 147 €
2019 : 400 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 167 000 € au titre de l'opération P281O001 – « Miriade – impulsion conseil », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 1 642 700 € au titre de l'opération P281O010 – « Miriade – fonctionnement EPL », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 484 636 € au titre de l'opération P281O002 – « Soutien à la gouvernance des filières », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 100 000 € au titre de l'opération P281O003 – « Promotion de l'innovation », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 585 200 € au titre de l'opération P281O004 – « Soutien à l'incubation et pré-incubation », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 338 611 € au titre de l'opération P281O006 – « Soutien aux clusters d'excellence », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 1 365 000 € au titre de l'opération P281O007 – « Soutien aux projets collaboratifs », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 521 000 € au titre de l'opération P281O008 – « Soutien au transfert de technologie », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 250 000 € au titre de l'opération P281O009 – « Soutien aux projets individuels d'innovation », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 2 677 845 € d'AE FEDER, au titre du programme P281- « Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises », sur le chapitre 936, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 900 000 €
2017 : 750 000 €
2018 : 600 000 €
2019 : 427 845 €

- d'affecter sur cette AE FEDER une tranche (prévisions 2016) de 123 845 € au titre de l'opération P281O002 – « Soutien à la gouvernance des filières », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE FEDER une tranche (prévisions 2016) de 154 000 € au titre de l'opération P281O003 – « Promotion de l'innovation », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE FEDER une tranche (prévisions 2016) de 120 000 € au titre de l'opération P281O006 – « Soutien aux clusters d'excellence », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE FEDER une tranche (prévisions 2016) de 1 775 000 € au titre de l'opération P281O007 – « Soutien aux projets collaboratifs », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur cette AE FEDER une tranche (prévisions 2016) de 505 000 € au titre de l'opération P281O008 – « Soutien au transfert de technologie », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de voter un complément de 150 000 € d'AE, au titre du programme P282 – « Soutenir les grands projets de recherche », sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 75 000 €

2017 : 75 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 150 000 € au titre de l'opération P282O001– « Soutien au projet ARCHADE », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'inscrire un crédit de paiement de 85 000 € sur le chapitre 939 – Action économique ;

- d'inscrire une diminution de crédits de paiement de – 700 000 € sur le chapitre 936 – Gestion des fonds européens ;

- d'inscrire une diminution de crédits de paiement de – 500 000 € sur le chapitre 906 – Gestion des fonds européens ;

- d'inscrire une diminution de crédits de paiement de – 100 000 € sur le chapitre 909 – Action économique ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- de m'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 19 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28812-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-134

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction de la Stratégie et du Financement de l'Economie</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

. de voter un complément de 27 979 000 € d'AP, au titre du programme P300 « Accompagner les projets des entreprises », sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 3 750 000 €
2016 : 17 044 000 €
2017 : 6 165 000 €
2018 : 1 020 000 €

. d'affecter sur cette AP les tranches suivantes :

- 15 000 000 € au titre de l'opération P300O011 Garanties – Fonds de Fonds,
- 8 179 000 € au titre de l'opération P300O001 ARE pour projets autofinancés (prévisions 2016),
- 200 000 € au titre de l'opération P300O007 PRCE (prévisions 2016),
- 2 000 000 € au titre de l'opération P300O002 Convention Bpifrance (FRG) (prévisions 2016),
- 1 000 000 € au titre de l'opération P300O010 Convention BNA (FAG) (prévisions 2016),
- 1 600 000 € au titre de l'opération P300O012 Prêt d'honneur transmission (prévisions 2016),

le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

. de voter un complément de 4 895 000 € d'AP, au titre du programme P301 « Accompagner les stratégies de développement économique du territoire », sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 4 745 000 €
2016 : 150 000 €

. d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 500 000 € au titre de l'opération P301O006 « Grands projets et zones d'activité stratégiques », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

. de voter un complément de 100 000 € d'AP, au titre du programme P302 « Développer l'Economie sociale et solidaire », sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 100 000 €

• d'affecter sur cette AP une tranche (prévisions 2016) de 100 000 € au titre de l'opération P302O002 « Professionnaliser la chaîne de valeurs de l'ESS », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

• de voter un complément de 23 000 000 € d'AP, au titre du programme P303 « Renforcer la structure financière des entreprises », sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2015 : 1 370 000 €
2016 : 7 645 000 €
2017 : 7 485 000 €
2018 : 6 500 000 €

• d'affecter sur cette AP les tranches suivantes :

- 10 000 000 € au titre de l'opération P303O005 Normandie Capital Investissement (NCI) (prévisions 2016),
- 15 000 000 € au titre de l'opération P303O010 Fonds Propres – Fonds de Fonds ;

. de voter un complément de 789 000 € d'AE, au titre du programme P300 « Accompagner les projets des entreprises », sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 613 400 €
2017 : 175 600 €

. d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 789 000 € au titre de l'opération P300O006 Opérations export, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

. de voter un complément de 623 250 € d'AE, au titre du programme P301 « Accompagner les stratégies de développement économique du territoire », sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 623 250 €

. d'affecter sur cette AE les tranches (prévisions 2016) suivantes :

- 25 000 € au titre de l'opération P301O001 Attractivité et promotion économique,
- 75 000 € au titre de l'opération P301O006 Grands projets et zones d'activité stratégiques,
- 408 750 € au titre de l'opération P301O008 Partenariat/actions,
- 44 500 € au titre de l'opération P301O009 Plan d'actions création/reprise/transmission d'entreprise,
- 70 000 € au titre de l'opération P301O013 Intelligence économique,

le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

. de voter un complément de 803 160 € d'AE, au titre du programme P302 « Développer l'Economie sociale et solidaire », sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 537 550 €
2017 : 225 610 €
2018 : 40 000 €

• d'affecter sur cette AE les tranches (prévisions 2016) suivantes :

- 150 000 € au titre de l'opération P302O001 Renforcer l'outil Finance solidaire,
- 295 000 € au titre de l'opération P302O002 Professionnaliser la chaîne de valeurs de l'ESS,
- 173 000 € au titre de l'opération P302O003 Renouveler le partenariat de l'ESS,
- 185 160 € au titre de l'opération P302O004 Susciter l'innovation sociale sur les territoires,

le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

• d'inscrire un crédit de paiement de 9 733 000 € sur le chapitre 909 « Action économique » ;

• d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 45 000 € sur le chapitre 939 « Action économique » ;

. d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 3 500 000 € sur le chapitre 906 « Action économique » ;

. d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 810 000 € sur le chapitre 936 « Action économique » ;

. d'affecter sur l'AP FEDER « P300 - Accompagner les projets des entreprises » une tranche (prévisions 2016) de 1 700 000 € au titre de l'opération P300O001 ARE pour projets autofinancés, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

• d'affecter sur l'AP FEDER « P300 - Accompagner les projets des entreprises » une tranche de 7 600 000 € au titre de l'opération P300O011 Garanties – Fonds de Fonds, le

Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur l'AP FEDER « P303 - Renforcer la structure financière des entreprises » une tranche de 4 000 000 € au titre de l'opération P303O010 Fonds Propres – Fonds de Fonds, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- d'affecter sur l'AE FEDER « P300 – Accompagner les projets des entreprises » une tranche (prévisions 2016) de 100 000 € au titre de l'opération P300O006 Opérations export, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- de m'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 19 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 19 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28628-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-135

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Rapports budgétaires (RB)
Titre	<i>DM3 - Direction de la Stratégie et du Financement de l'Economie</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS, Sylvie ERRARD, Arnaud FONTAINE, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après avoir pris connaissance du projet de Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2015,

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique et Social et Environnemental Régional en date du 5 octobre 2015,

Vu le budget primitif pour l'exercice 2015 voté le 18 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

. de voter un complément de 517 600 € d'AP, au titre du programme P350 « Accompagner le développement et la professionnalisation des acteurs touristiques », sur le chapitre 909, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 355 000 €

2017 : 162 600 €

- d'affecter sur cette AP les tranches (prévisions 2016) suivantes:

- 400 000 € au titre de l'opération P350O001 Aides aux entreprises touristiques (ARE, PRCE)

- 117 600 € au titre de l'opération P350O011 Développement des filières,

le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

. de voter un complément de 798 000 € d'AE, au titre du programme P350 « Accompagner le développement et la professionnalisation des acteurs touristiques », sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 645 600 €

2017 : 152 400 €

- d'affecter sur cette AE les tranches (prévisions 2016) suivantes :

- 305 000 € au titre de l'opération P350O009 Professionnalisation des acteurs,

- 70 000 € au titre de l'opération P350O010 Renforcement de l'ingénierie,

- 423 000 € au titre de l'opération P350O011 Développement des filières,

le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

• de voter un complément de 2 280 000 € d'AE, au titre du programme P351 « Promouvoir la destination Normandie », sur le chapitre 939, l'échéancier prévisionnel des CP s'établissant comme suit :

2016 : 2 280 000 €

- d'affecter sur cette AE une tranche (prévisions 2016) de 2 280 000 € au titre de l'opération P351O001 « Comité Régional du Tourisme de Normandie », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière,

- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 641 000 € sur le chapitre 909 « Action économique » ;

- d'inscrire une diminution d'un crédit de paiement de 70 000 € sur le chapitre 939 « Action économique » ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- de m'autoriser à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-136

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports non budgétaires (RNB-)
Titre	<i>Tarifs des certificats d'immatriculation (cartes grises) et des permis de conduire</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 15 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter le tarif de la taxe sur les cartes grises à 35 €/CV pour l'année 2016 ;
- de voter pour l'année 2016 l'exonération à hauteur de 100 % de la taxe sur les cartes grises des véhicules fonctionnant au moyen de l'énergie électrique, du gaz naturel (GNV), du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du super éthanol E85 ;
- de voter le tarif de la taxe sur les permis de conduire à 0 € pour l'année 2016 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-27862-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-137

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports non budgétaires (RNB-)
Titre	<i>Modulation régionale sur les fractions de tarifs TICPE et TICPE "GRENELLE" (Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Energétiques)</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 15 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- en application de l'article 265 du Code des douanes, de réduire la réfaction sur les tarifs de taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers à concurrence de 1,77 €/HL s'agissant du super carburant sans plomb et de l'E10, et de 1,15 €/HL s'agissant du gazole pour l'année 2016 ;

- en application de l'article 265 A bis du Code des douanes, de majorer les tarifs de taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers à concurrence de 0,73 €/HL s'agissant du super carburant sans plomb et de l'E10, et de 1,35 €/HL s'agissant du gazole pour l'année 2016 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-27864-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-138

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports non budgétaires (RNB-)
Titre	<i>Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes - Contrôle de l'Association Eureka (la Luciole)</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

à Monsieur le Président du Conseil Régional, de la tenue du débat sur le rapport d'observations définitives et les réponses de la Chambre Régionale des Comptes sur l'Association Eureka (la Luciole).

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-29325-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-139

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports non budgétaires (RNB-)
Titre	<i>Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes - Contrôle de l'Association Arts-MC</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

à Monsieur le Président du Conseil Régional, de la tenue du débat sur le rapport d'observations définitives et les réponses de la Chambre Régionale des Comptes sur l'Association Arts-MC.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-29326-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-140

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports non budgétaires (RNB-)
Titre	<i>Régularisations comptables</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'émettre deux titres de recettes (914,69 € et 26 065,79 €) à l'encontre de la CMAR BN correspondants aux fonds remboursés par les entreprises artisanales ;

- d'affecter sur l'AE « P301 - Accompagner les stratégies de développement des entreprises » voté en 2015 un montant de 16 693,91 € au titre de l'opération P301O008 Partenariats actions» ;

- d'inscrire sur le chapitre 939 du budget de la Région, compte 678 (autres charges exceptionnelles), une dépense de 16 693,91 € ;

- d'émettre un mandat et un titre de recettes de 16 693,91 € à l'encontre de la CMAR correspondant au montant des FRAA non recouverts, pour clôturer définitivement ce dispositif,

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la CMAR BN, la convention jointe en annexe,

- tous les actes et convention utiles à la mise en œuvre de ces décisions

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-29026-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-141

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Gérer les ressources humaines (P250)
Titre	<i>Tableau des emplois</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter 2 agents du cadre d'emploi d'adjoint technique pour le gardiennage de l'Abbaye d'Ardenne ;

- de procéder à la suppression des postes ci-dessous :

N° 35249 directeur adjoint à la DAERI,
N° 36562 directeur adjoint à la DIRCOM,
N° 31232 chargé de mission au CESER,
N° 38900 chargé de gestion à la DRH,
N° 31123 chargé de gestion au service des assemblées ;

- de procéder aux transformations ci-dessous afin d'ajuster les qualifications aux besoins de la collectivité :

+	-
1 administrateur hors classe	9 attachés
7 attachés principaux	4 rédacteurs principaux de 2 ^{ème} classe
5 rédacteurs principaux de 1 ^{ère} classe	1 assistant de conservation pal 1 ^{ère} classe
2 rédacteurs	1 adjoint administratif pal de 1 ^{ère} classe
2 adjoints administratifs p ^{aux} 2 ^{ème} classe	5 adjoints administratifs
3 adjoints administratifs de 1 ^{ère} classe	1 ingénieur en chef de classe normale
6 ingénieurs principaux	1 ingénieur
1 technicien principal de 2 ^{ème} classe	4 techniciens principaux 1 ^{ère} classe
2 techniciens	1 adjoint technique principal 1 ^{ère} classe
1 agent de maîtrise principal	2 adjoints techniques 1 ^{ère} classe
5 adjoints techniques de 2 ^{ème} classe	61 adj. technique de 2 ^{ème} classe des EE
1 agent de maîtrise	
18 adj. technique ppal de 1 ^{ère} classe des EE	
18 adj. technique ppal de 2 ^{ème} classe des EE	
18 adj. technique de 1 ^{ère} classe des EE	
90	90

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28745-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-142

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Gérer les ressources humaines (P250)
Titre	<i>Action Sociale du Personnel : Gestion des prestations Chèques Vacances et Chèques Emplois Service Universel</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de confier à la Direction des Ressources Humaines, la gestion en directe des prestations Chèques Vacances et CESU ;
- de prélever les crédits sur les chapitres 930, 932 et 933 du budget du personnel.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28367-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-143

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Animer et développer les territoires (P020)
Titre	<i>Mise en oeuvre des contrats de plan Etat-Région (CPER Basse-Normandie et CPIER Vallée de la Seine) et adoption du CPIER "Plan Seine" pour la période 2015-2020</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 15 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'adopter :

- la convention d'application du Contrat de plan Etat-Région de Basse-Normandie pour la période 2015-2020 (annexe 1) ;

- la convention relative à l'exécution du volet ferroviaire du Contrat de plan Etat-Région de Basse-Normandie pour la période 2015-2020 (annexe 2) ;

- le règlement d'application particulier du CPIER « Vallée de Seine » pour la période 2015-2020 relatif à l'axe « Maîtrise des flux et des déplacements » - Fiche « Action Infrastructures ferroviaires » (annexe 3) ;

- l'appel à manifestation d'intérêt « Transition écologique et valorisation économique » du CPIER « Vallée de la Seine » pour la période 2015-2020 (annexe 4) ;

- le Contrat de plan interrégional Etat-Régions « Plan Seine » pour la période 2015-2020 (annexe 5) ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention d'application du Contrat de plan Etat-Région de Basse-Normandie pour la période 2015-2020 jointe en annexe 1 et à la mettre en œuvre aux côtés de l'Etat ;

- la convention relative à l'exécution du volet ferroviaire du Contrat de plan Etat-Région de Basse-Normandie pour la période 2015-2020 jointe en annexe 2 et à la mettre en œuvre aux côtés de l'Etat et de SNCF Réseau ;

- le règlement d'application particulier du CPIER « Vallée de Seine » pour la période 2015-2020 relatif à l'axe « Maîtrise des flux et des déplacements » - Fiche « Action Infrastructures ferroviaires » jointe en annexe 3 et à le mettre en œuvre aux côtés de l'Etat, de SNCF Réseau et des autres Régions signataires ;

- le Contrat de plan interrégional Etat-Régions « Plan Seine » pour la période 2015-2020 jointe en annexe 5 et à le mettre en œuvre aux côtés de l'Etat et des autres Régions signataires ;

- tous les actes et documents utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-144

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Faciliter l'accès au foncier, au logement et soutenir les politiques urbaines (P210)
Titre	<i>Cohésion urbaine - Foncier</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer la convention de mobilisation foncière entre la Région Basse-Normandie, Caen-la-mer et l'EPF Normandie 2015-2020 jointe en annexe ;
- de déroger à la délibération n°AP 15-04-27 en ajoutant à la liste des quartiers éligibles au dispositif régional de rénovation urbaine le quartier Salvador Allende situé à Mézidon-Canon (14).

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28509-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-145

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Animer et développer les territoires (P020)
Titre	<i>Préservation du patrimoine culturel et naturel des Plages du Débarquement</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'acter le principe d'un appel à projets pour accompagner la mise en œuvre d'un programme d'actions relatif à la préservation du patrimoine culturel et naturel des Plages du Débarquement ;
- de donner délégation à la Commission permanente :
 - pour valider l'appel à projets et son lancement, puis la sélection des projets retenus au titre de l'appel à projets et l'attribution des aides afférentes ;
 - pour adopter la convention de partenariat pour la préfiguration du projet de restructuration du musée du Débarquement d'Arromanches,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-29098-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-146

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Transition énergétique</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver :

- la Charte partenariale 2015-2020 pour la structuration des acteurs de la rénovation énergétique de la maison individuelle en Basse-Normandie, présentée en annexe 1,

- le cahier des charges dans le cadre de l'appel à projet « Défi'Bat 2016 », présenté en annexe 2,

- la « Charte régionale de gestion durable et de valorisation énergétique du bocage bas-Normand », présentée en annexe 3 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la Charte partenariale 2015-2020 pour la structuration des acteurs de la rénovation énergétique de la maison individuelle en Basse-Normandie ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions ;

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28485-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-147

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Programme européen de soutien aux projets mobilité hydrogène</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer les actes nécessaires afin que la Région Basse-Normandie assure la gestion du programme TEN-T-EAS-Hymob Normand, en lien étroit avec les industriels et la Commission européenne.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-29174-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-148

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Promouvoir et accompagner les démarches de développement durable (P152)
Titre	<i>Rapport sur la situation de la Région en matière de développement durable 2014-2015</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPART), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'acter la présentation du « *Rapport sur la situation de la Région Basse-Normandie en matière de développement durable 2014-2015* » joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28019-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-149

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Préserver les ressources naturelles et les milieux (P151)
Titre	<i>Déchets dangereux</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPART), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le contenu de l'annexe « *Gestion des déchets en situations exceptionnelles* » et son intégration en tant que « Chapitre V » au Plan Régional d'Elimination des Déchets Dangereux de Basse-Normandie approuvé par délibération n° 09-766 de la Commission Permanente du Conseil Régional du 23 octobre 2009 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes et documents utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28066-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-150

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Préserver les ressources naturelles et les milieux (P151)
Titre	<i>Mise en œuvre du programme de développement rural de la Basse-Normandie FEADER 2014-2020 dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'environnement</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPART), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver :

- les fiches mesures et leurs dispositions présentées aux annexes 1 à 15, qui constituent le cadre de mise en œuvre des sous-mesures 4.1.2, 4.1.3, 4.4, 6.4.4, 7.1.1, 7.1.2, 7.4., 7.6.1, 7.6.2, 7.6.3, 7.6.4, 19.1, 19.2, 19.3, 19.4 du programme de développement rural pour la Basse-Normandie pour le FEADER 2014-2020, une partie de ces fiches se substituant à celles approuvées par les délibérations suivantes du Conseil régional en date du 9 avril 2015 : N°AP 15-04-31 pour ses annexes 1 à 5, N° AP 15-04-33 pour ses annexes 1 à 3 et N°AP 15-04-34 pour son annexe 2,

- la modification du règlement d'intervention régionale visant à aligner les modalités d'intervention de la Région en matière de démographie médicale sur celles du dispositif FEADER de soutien à la création de Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires telle que présenté en annexe 16,

- pour les projets éligibles à la fois au financement du FEADER au travers des sous-mesures 4.1.2 et 4.1.3 et à une aide de la Région dans le cadre de sa politique de lutte contre les changements climatiques, que le financement régional constitue une contrepartie nationale au FEADER et que ces projets fassent l'objet d'une instruction conjointe en appliquant à la part régionale les mêmes conditions et critères que ceux présentés aux annexes 1 et 2,

- pour les projets éligibles à la fois au financement du FEADER au travers des sous-mesures 7.1.2 et 7.6.2 et à une aide de la Région dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité et du programme « *EAU'bjectif Basse-Normandie* », que le financement régional constitue une contrepartie nationale au FEADER et que ces projets fassent l'objet d'une instruction conjointe en appliquant à la part régionale les mêmes conditions et critères que ceux présentés aux annexes 6 et 9 ;

- d'autoriser la Commission Permanente à valider les documents permettant la mise en œuvre de ces mesures (appels à projets) ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28118-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-151

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales (P365)
Titre	<i>CPER 2015-2020 Volet ferroviaire- Réseau structurant Paris Caen Cherbourg et Paris Granville</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Jean-Pierre GODEFROY, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Léone BESNARD), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP de type CPER P365 « Moderniser les infrastructures ferroviaires régionales et interrégionales », votée en 2015 pour 2 859 208 €, un montant de 585 000 € réparti comme suit :
 - 375 000 € au titre de l'opération P365O003 « Axe Lisieux-Cherbourg »,
 - 210 000 € au titre de l'opération P365O011 « Modernisation études et travaux axe Paris-Granville » ;

Le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière.

- d'attribuer à SNCF Réseau, sur le chapitre 908, les subventions suivantes :
 - 250 000 € maximum HT, soit un taux d'intervention de 50%, pour la réalisation des études préliminaires, avant-projets et projets pour l'amélioration de l'exploitabilité sur l'axe Mantes-Caen-Cherbourg,
 - 125 000 € maximum HT, soit un taux d'intervention de 50%, pour la réalisation des études préliminaires, avant-projet et projet relatives à l'électrification de voies de service en gare de Caen ;
 - 210 000 € maximum HT, soit un taux d'intervention de 50%, pour la réalisation des études relatives au renouvellement de voies entre Argentan et Flers ;

Le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière.

- de déroger pour ces dossiers au Règlement des Subventions Régionales ;
- d'autoriser le Président à signer :
 - avec SNCF Réseau et l'Etat :
 - la Convention relative au financement des études préliminaires, avant-projets et projets pour l'amélioration de l'exploitabilité sur l'axe Mantes-Caen-Cherbourg,
 - la Convention relative au financement des études préliminaire, avant-projet et projet pour l'électrification de voies de service en gare de Caen,
 - la Convention relative au financement des études pour le renouvellement de voies entre Argentan et Flers,
 - avec l'Etat, la Convention relative au remboursement du préfinancement apporté par la Région Basse-Normandie à l'opération « adaptation des installations de maintenance sur le site de Granville (électrification de deux tronçons de voies) »,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions
- de confirmer la délégation accordée à la Commission Permanente pour l'adoption des avenants aux conventions concernées.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-152

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Moderniser le matériel ferroviaire (P363)
Titre	<i>Création d'un site de maintenance SNCF à Caen</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 10 abstentions (Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- De confirmer la délégation accordée à la commission permanente pour procéder à l'affectation des crédits relatifs à l'adaptation du site de maintenance du matériel roulant de Caen et à leur individualisation.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-29023-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-153

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer l'offre portuaire (P260)
Titre	<i>PNA - Filière EMR - Accompagnement des projets d'implantations d'usines sur le port de Cherbourg</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- De prendre acte de la volonté d'accompagner les projets d'implantation d'usines sur le port de Cherbourg.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-29166-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-154

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Réaliser un aménagement numérique équilibré du territoire (P342)
Titre	<i>Mise en oeuvre du plan numérique ornaïs phase 1 - Appel à Projets Très Haut Débit - REGION</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP P342 « Réaliser un aménagement numérique du territoire de façon équilibrée » de 10 605 569 € votée en 2015, un montant de 9 539 401 € au titre de l'opération P342O002 « HD-THD » ;

- d'attribuer au Département de l'Orne, sur le chapitre 905 du budget 2015 de la Région, une subvention d'un montant maximum de 6 949 488 € sur une base éligible de 20 085 225 € avec un taux d'intervention maximal de 34,60 % pour la mise en œuvre du volet « Montée en débit » du Plan Numérique Ornaïs (PNO) ;

- d'attribuer au Département de l'Orne, sur le chapitre 905 du budget 2015 de la Région, une subvention d'un montant maximum de 336 600 € sur une base éligible de 6 753 179 € avec un taux d'intervention maximal de 4,98 % pour la mise en œuvre du volet « Raccordement des sites stratégiques (FTTO) » du Plan Numérique Ornaïs (PNO),

- d'attribuer au Département de l'Orne, sur le chapitre 905 du budget 2015 de la Région, une subvention d'un montant maximum de 2 087 404 € sur une base éligible de 23 374 000 € avec un taux d'intervention maximal de 8,94 % pour la mise en œuvre du volet « Déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) » du Plan Numérique Ornaïs (PNO) ;

- d'attribuer au Département de l'Orne, sur le chapitre 905 du budget 2015 de la Région, une subvention d'un montant maximum de 75 000 € sur une base éligible de 750 000 € avec un taux d'intervention maximal de 10,00 % pour la mise en œuvre du volet « Inclusion numérique » du Plan Numérique Ornaïs (PNO) ;

- d'attribuer au Département de l'Orne, sur le chapitre 905 du budget 2015 de la Région, une subvention d'un montant maximum de 90 909 € sur une base éligible de 909 090 € avec un taux d'intervention maximal de 10,00 % pour la mise en œuvre du volet « Etudes » du Plan Numérique Ornaïs (PNO) ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention unique avec le Département de l'Orne selon le modèle de convention type « REGION/FEDER/FSE » approuvé par délibération n° 15-04-41 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional des 9 et 10 avril 2015 relative à la politique « Europe et International »,

La convention doit être signée et retournée à la Région par le bénéficiaire dans les 3 mois à compter de la date du courrier d'envoi de la convention au bénéficiaire pour signature sous peine d'annulation d'office de la subvention ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-155

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Intégrer le numérique dans l'éducation et la formation (P341)
Titre	<i>Investissement dans le plateau technique dédié aux compétences et métiers de la Fibre optique dans le cadre du projet Innovance</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPART), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP P341 « Intégrer le numérique dans l'éducation et la formation » de 2 121 000 €, votée en 2015, un montant de 2 000 000 € au titre de l'opération P341O002 « le numérique au service de la formation » ;

- d'attribuer sur le chapitre 905 du budget 2015 de la Région, au Syndicat mixte Manche Numérique, une subvention d'investissement d'un montant de 2 000 000 € pour la construction du plateau technique Innovance ;

- de donner compétence à la Commission Permanente pour, le cas échéant, modifier et ajuster les tableaux de dépenses et de financement en fonction des montants qui seront alloués dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA) ;

- d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions et à signer tous les actes et conventions utiles.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-27877-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-156

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les usages numériques du citoyen et du professionnel (P340)
Titre	<i>Appel à projets du programme IDEM ' Initiatives numériques des collectivités - IDEM Normandie 2016 '</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le lancement de l'appel à projets IDEM 2016 « Initiatives numériques des collectivités – IDEM Normandie 2016 », joint en annexe ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et à l'attribution des crédits ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28234-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-157

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Assurer le fonctionnement des lycées (P131)
Titre	<i>Evolution du réseau des établissements publics locaux : fusion administrative d'établissements</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Pierre MOURARET, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de demander au Préfet de Région, la fusion du LP et du LT Claude Lehec à St Hilaire du Harcouët pour devenir le lycée polyvalent Claude Lehec à St Hilaire du Harcouët (LPO), et l'ouverture administrative du LPO Claude Lehec à St Hilaire du Harcouët à compter du 1^{er} septembre 2016.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 23 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28285-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-158

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Assurer le fonctionnement des lycées (P131)
Titre	<i>Tarifs de restauration et d'hébergement</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Pierre MOURARET, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

pour l'année 2016 :

- d'arrêter les tarifs de la restauration scolaire ainsi que les tarifs de l'hébergement pour l'ensemble des catégories d'établissements publics et d'usagers, conformément aux propositions telles que figurant dans les annexes jointes (Annexe 1 : demi-pension ; Annexe 2 : hébergement ; Annexe 3 : commensaux),

- de maintenir les principes suivants :

- L'hébergement ou l'accueil de groupes peut faire l'objet d'une tarification spécifique à condition que les tarifs pratiqués soient au moins égaux à ceux des tarifs fixés pour les commensaux ou la demi-pension et l'internat s'il s'agit d'élèves. Ces conditions tarifaires doivent être stipulées dans la convention d'accueil entre le lycée et l'occupant.
- Les tarifs apprentis et étudiants sont au moins égaux à ceux des tarifs élèves.
- de maintenir les principes de prélèvement de 22,5 % (sauf EREA) au titre du Fonds Régional d'Hébergement (FRH) ;
- de maintenir les principes de prélèvement de 1,25 % (sauf Lycées Agricoles) au titre du Fonds Commun des Services d'Hébergement (FCSH) ;

- d'autoriser la Commission Permanente du Conseil Régional à arrêter le tarif de la restauration des lycées publics pour lesquels un ajustement complémentaire serait nécessaire.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 23 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28348-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-159

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Assurer le fonctionnement des lycées (P131)
Titre	<i>Mise à jour du schéma d'évolution des exploitations agricoles des EPLEFPA bas-normands</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Pierre MOURARET, Didier VERGY, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à adopter l'actualisation du schéma régional d'évolution des exploitations agricoles et ateliers technologiques des EPLEFPA, joint en annexe.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 23 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28088-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-160

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Assurer le fonctionnement des lycées (P131)
Titre	<i>Dotations Globales de Fonctionnement -Dotations entretien et réparation du propriétaire</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Pierre MOURARET, Didier VERGY, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter la répartition des dotations globales de fonctionnement 2016 entre les établissements telles qu'elles figurent dans l'annexe 1 ;

- d'adopter la répartition des dotations entretien et réparation du propriétaire 2016 entre les établissements telle qu'elles figurent dans l'annexe 2 ;

- d'adopter les modalités de versement des dotations globales de fonctionnement et les dotations entretien et réparation du propriétaire en quatre fois pour les lycées de l'Education Nationale, les EREA et le Lycée Maritime Aquacole : 30 % autour du 15 février 2016, 20% au 30 avril 2016, 20% au 20 août 2016 et 30% au 31 octobre 2016 et en deux fois pour les lycées agricoles : 75 % autour du 15 février 2016 et 25% au 20 août 2016.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 23 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28298-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-161

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Assurer le fonctionnement des lycées (P131)
Titre	<i>Dotations exceptionnelles aux Lycées Publics - Compensation de la baisse de la taxe d'apprentissage</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Pierre MOURARET, Didier VERGY, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'augmenter l'Autorisation d'Engagement sur le programme P131 « Assurer le fonctionnement des lycées » du CDR EDU de 400 000 €, selon l'échéancier suivant : 260 000 € de crédits de paiement en 2015 et 140 000 € sur 2016, afin d'abonder exceptionnellement et immédiatement les budgets 2015 des EPLE concernés par ces difficultés budgétaires ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 23 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28798-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-162

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Promouvoir une politique éducative pour les lycéens (P132)
Titre	<i>Dispositif Région Langues en Basse-Normandie</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Pierre MOURARET, Didier VERGY, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver l'adoption du dispositif Région Langues par la Région Basse-Normandie ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour la mise en œuvre de ce dispositif ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ce dispositif.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 23 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28797-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 15-10-163

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Contribuer au fonctionnement des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales (P171)
Titre	<i>Renouvellement des autorisations des instituts de formations paramédicales et de l'école de sages-femmes</i>

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Sophie GAUGAIN, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Pierre MOURARET, Didier VERGY, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le renouvellement des autorisations des écoles et instituts conformément au tableau joint en annexe 1, sous réserve de l'avis de la directrice générale de l'ARS ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles pour la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 23 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28773-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 15-10-164

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Développer les projets d'investissements avec les établissements d'enseignement supérieur (P142)
Titre	<i>Convention de Coopération 2015 - 2017 avec le CNAM-Intechmer à Cherbourg</i>

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Sophie GAUGAIN),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la convention de coopération avec le Conservatoire National des Arts et métiers (CNAM) agissant pour le compte de l'INTECHMER ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'examen de modifications ultérieures de cette convention ;
- d'autoriser le Président à signer :
 - avec le CNAM, la convention de coopération 2014-2016, jointe en annexe 1,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28398-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-165

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Etudier et valoriser le patrimoine culturel régional (P110)
Titre	<i>Convention de partenariat autour du Projet de protection de l'intégrité du patrimoine de Léopold Sédar SENGHOR et de sa mise en valeur</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Sophie GAUGAIN),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver et d'autoriser la signature de la convention de partenariat autour du Projet de protection de l'intégrité du patrimoine de Léopold Sédar SENGHOR, jointe en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-29002-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-166

du CONSEIL REGIONAL

Commissions	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Prolonger le succès des Jeux Equestres Mondiaux - Projet à 15 ans (P324)
Titre	<i>Héritage des Jeux Equestres Mondiaux - Partenariat Région/COREN</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la convention pluriannuelle de partenariat Région/COREN, 2015-2017, jointe en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer la convention jointe en annexe ;
- d'acter le principe d'une participation financière de la Région, dont le montant sera défini chaque année ;
- de déléguer à la Commission Permanente les décisions concernant le Comité Régional d'Equitation de Normandie
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28464-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-167

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Développer et structurer le sport en région (P321)
Titre	<i>Convention Constitutive GIP Centre Sportif de Normandie</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le principe de la création du Groupement d'Intérêt Public "Centre Sportif de Normandie" ;
- d'approuver et d'autoriser le Président à signer la convention constitutive jointe en annexe ;
- de demander l'approbation de la convention constitutive par l'autorité compétente de l'Etat ;
- de déléguer à la Commission Permanente toutes les décisions relatives au Groupement d'Intérêt Public "Centre Sportif de Normandie" ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28403-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-168

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Développer les partenariats bilatéraux et multilatéraux (P330)
Titre	<i>Fonds d'aide pour l'accueil de réfugiés sur le territoire bas-normand</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPART), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de valider le fonds d'aide de 25 000 € pour l'accueil de réfugiés sur le territoire bas-normand ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour définir les modalités d'attribution de ce fonds ;
- d'habiliter la Commission Permanente à attribuer cette aide ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes et documents utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28178-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-169

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Optimiser l'utilisation des fonds structurels européens (P333)
Titre	<i>Avenant n°2 à la convention relative à la désignation d'un organisme intermédiaire gestionnaire d'une subvention globale au titre du programme opérationnel FEDER Basse-Normandie 2007-2013</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPART), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver l'avenant n° 2 à la convention relative à la désignation d'un organisme intermédiaire gestionnaire d'une subvention globale au titre du programme opérationnel FEDER Basse-Normandie 2007-2013, portant sur l'augmentation du montant de la subvention globale et sur la modification de la maquette financière ;

- d'autoriser le Président à signer l'avenant annexé à la présente délibération.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28976-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 15-10-170

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) : Adoption finale du Programme de Développement Rural 2014-2020</i>

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le Programme de Développement Rural de la Région Basse-Normandie tel qu'il est téléchargeable à l'adresse internet suivante : <http://www.europe-en-basse-normandie.eu/index.php/fonds-europeens-en-region/developpement-rural-feader> ;

- d'autoriser le Président à :

- compléter et amender le Document de Mise en Œuvre, dans le respect du programme de développement rural de la région Basse-Normandie adopté par la Commission Européenne le 25 août 2015,

- signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28272-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-171

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Lancement de huit nouveaux dispositifs d'aides agricoles et forestières et Modification/Adaptation de trois dispositifs d'aides agricoles et forestières</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPART), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver les fiches présentées en annexes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 jointes :
 - Formation professionnelle et acquisition de compétences (sous-mesure 1.1 du PDR),
 - Projets pilotes, nouveaux produits, pratiques, procédés et techniques dans les secteurs agricoles, alimentaires et sylvicoles (sous-mesures 16.1 et 16.2 du PDR),
 - Création, développement et promotion de circuits courts et des marchés locaux (sous-mesure 16.4 du PDR),
 - Approches collectives à l'égard des projets environnementaux et des pratiques environnementales en vigueur (type d'opérations 16.5.1 du PDR),
 - Coopération pour le développement d'un projet permettant de développer l'utilisation efficace d'énergie (type d'opérations 16.5.2 du PDR),
 - Conception de plan simple de gestion forestière collectif (sous-mesure 16.8 du PDR),
 - Aide au démarrage pour le développement de petites exploitations (sous-mesure 6.3 du PDR),
 - Aide régionale exceptionnelle de soutien aux apiculteurs pour la campagne 2015,
 - Renouvellement de peuplements par reboisement (type d'opérations 8.6.2),
 - Entreprises de la filière équine (sous-mesure 6.4.1 du FEADER et dispositif d'aide Région) ;

• de déléguer à la Commission Permanente l'examen et l'approbation de toutes modifications relatives aux fiches présentées en annexes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 jointes ;

• d'approuver la définition suivante du calcul du stabilisateur de l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN - mesure 13 du Programme de Développement Rural) : ratio entre l'enveloppe régionale prévue (crédits État notifiés au préfet de région Basse-Normandie et part FEADER correspondante) et les besoins régionaux estimés après instruction des dossiers. Ce ratio ne peut être supérieur à 1 ;

• d'approuver l'application du stabilisateur ainsi calculé et fixé chaque année par arrêté du préfet de région Basse-Normandie pour les demandes de subvention au titre de la campagne annuelle de l'ICHN. Le montant final versé à chaque bénéficiaire sera égal au produit du stabilisateur par le montant d'aide calculé après instruction complète du dossier ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-172

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Approbation du Programme ' Ambition Bio ' pour la Basse-Normandie</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le programme « Ambition bio » pour la Région Basse-Normandie, joint en annexe 1 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28132-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-173

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Avis de la Région Basse-Normandie sur le Plan régional de l'agriculture durable de l'Etat pour la région Basse-Normandie</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 15 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'émettre un avis favorable sur le Plan régional pour l'Agriculture durable (annexe 1) pour la Région Basse-Normandie, accompagné des observations mentionnées ci-dessous :

Le PRAD élaboré par l'Etat pour la région Basse-Normandie répond aux objectifs fixés par la politique agricole régionale. L'intégration de la triple performance économique, sociale et environnementale, de la création de valeur ajoutée et de la production sous signe officiel de qualité dans les orientations du PRAD sont en cohérence avec les priorités de la politique agricole régionale. La plupart des outils d'intervention mobilisés par le Plan de développement rural (Feader) peuvent s'articuler de façon pertinente avec ce plan.

Dans le but de renforcer cette cohérence, la Région Basse-Normandie souhaite émettre les observations suivantes :

Le pilier social :

Au sein des deux axes forts proposés par le Plan, le pilier social rejoint les objectifs de la Région. Il pourrait aller plus loin sur le défi de la création d'emplois en agriculture. Ce secteur rencontre en effet des besoins de main d'œuvre nouveaux avec l'agrandissement croissant des unités de production, en même temps qu'il induit aussi une perte d'actifs. Les contraintes au niveau du travail en agriculture sont exposées avec un déterminant technique lié à la nature même de l'activité agricole. Le progrès technique constitue un facteur pouvant améliorer les conditions de travail. Mais facilitant aussi l'agrandissement des structures de production, il conviendrait d'être plus préventif sur les risques induits (stress, surcharge de travail, management d'équipe) ainsi que sur l'impact de la robotisation-automatisation au niveau de l'organisation du travail. Le conseil et la formation pourraient être une des voies pour renforcer une approche managériale des entreprises et l'adaptabilité des systèmes.

Le pilier économique :

Il veut promouvoir l'amélioration de la compétitivité agricole et agroalimentaire, jusqu'à l'agro-industrie de Basse-Normandie. Il serait également intéressant de parler de meilleure efficacité économique des systèmes, et de mettre encore plus l'accent sur la recherche de valeur ajoutée et la réduction des coûts. Cette dernière peut s'appuyer sur la modernisation des outils de production, mais le volet humain pourrait être placé au cœur des évolutions recherchées, avec la promotion d'une offre renforcée en matière d'actions d'information et de conseils pour diffuser les bonnes pratiques en la matière.

Côté valeur ajoutée, le haut potentiel de création de valeur ajoutée pourrait être mieux ressorti : innovation filières, plan protéines, manger local, filières qualité et bio, marqueur fort de l'image Normandie, qualité de vie, circuits courts et tourisme rural, synergie tourisme-histoire et gastronomie, ambition à l'international avec la fusion Normandie (port de Rouen, consolidation des ports normands).

Le pilier environnemental :

S'il est moins développé que les deux premiers, il aborde l'ensemble des problématiques (énergie, air, eau, érosion, biodiversité ...). Les axes stratégiques pourraient cependant ressortir plus clairement pour les prochaines années. Les nouvelles pratiques déjà existantes pourraient être mieux mises en avant, comme axe conducteur pour préserver la qualité de l'eau, des sols et la biodiversité. L'exemplarité environnementale de l'agriculture, l'agriculture biologique, pourraient être mieux mise en exergue.

Enfin, la spécificité du territoire bas-normand recouvert à 50 % de surfaces herbagères, l'atout de l'herbe au regard des problématiques économiques (autonomie alimentaire des systèmes et baisse des coûts de production) et environnementales, la stratégie déployée par l'Etat pour maintenir ces surfaces, sont des sujets qui mériteraient d'être plus affirmées, tout au long du document, dans le cadre du projet agroécologique de l'Etat.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28282-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-174

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le schéma directeur régional des exploitations agricoles (annexe 1) pour la Région Basse-Normandie, accompagné des remarques mentionnées ci-dessous :

Le SDREA élaboré pour la Région Basse-Normandie répond aux objectifs fixés par la politique agricole régionale. L'intégration de la triple performance économique, sociale et environnementale, de la création de valeur ajoutée et de la production sous signe officiel de qualité dans les orientations du SDREA et dans les critères d'appréciation de l'intérêt économique et environnemental sont en parfaite cohérence avec les priorités de la politique agricole régionale.

Néanmoins, la Région Basse-Normandie souhaite émettre les remarques suivantes :

- **la prise en compte insuffisante de la dimension sociale** dans les critères d'appréciation de l'intérêt économique et environnemental. En effet, le plafonnement à 2 ETP salariés ne paraît pas adapté à la réalité des exploitations agricoles, notamment dans certaines productions spécialisées comme le maraîchage. De plus, le coefficient de pondération affecté pour l'emploi salarié de 0,7 ne va pas dans le sens du modèle d'exploitation agricole qui tend à se développer et qui pour autant permet le maintien de l'emploi en zone rurale et participe à la création de valeur ajoutée dans le secteur agricole.

- **l'absence de données permettant l'appréciation de la dimension économique des exploitations dans le secteur équin** afin de permettre un classement des dossiers en concurrence avec des méthodes objectives et définies dans le SDREA.

- **un seuil de déclenchement du contrôle des structures fixé à 70 Ha jugé trop élevé**

Comparé à la surface agricole moyenne de la région Basse-Normandie, ce seuil apparaît élevé pour permettre un contrôle du démantèlement ou de la suppression d'exploitation. En effet, protéger une exploitation qui n'a pas encore atteint ce seuil serait intéressant pour conforter des exploitations et leur permettre d'atteindre une viabilité suffisante. Conscient que ce seuil sert à la fois de seuil pour le déclenchement du contrôle des structures et pour le démantèlement d'une exploitation, compte tenu de la diversité des productions, la fixation d'un seuil de surface par petite région agricole aurait été opportune.

- **la nécessité d'une approche pédagogique pour mettre en œuvre ce nouveau schéma régional.** En effet, pour expliquer cette nouvelle réglementation et lui permettre d'atteindre les objectifs fixés par la LAAF, la Région Basse-Normandie souhaite souligner l'importance d'une approche pédagogique pour permettre une appropriation et une bonne appréhension par les exploitants agricole.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-175

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Contrat de performance du Pôle Hippolia</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Pierre MOURARET, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPART), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à finaliser et à signer :
 - le contrat de performance du Pôle Hippolia, joint en annexe,
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-28198-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-176

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Soutien exceptionnel de la Région à l'élevage via les mesures agroenvironnementales et agrobiologiques</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Jean CHATELAIS, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Pierre MOURARET, Ludovic ASSIER (pouvoir à Christian LEMARCHAND), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Stéphane TRAVERT), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPART), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la participation de la Région, au-delà de celle initialement prévue par l'intermédiaire du seul FEADER, pour le financement des mesures agroenvironnementales et climatiques et des mesures pour la conversion et le maintien à l'agriculture biologique ;

- d'approuver les fiches présentées en annexes 1 et 2 jointes :

- Mesures agroenvironnementales et climatiques (sous-mesure 10.1),
- Conversion et maintien à l'agriculture biologique (sous-mesures 11.1 et 11.2 du PDR) ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-29143-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 15-10-177

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables (P240)
Titre	<i>Politiques régionales des ressources marines adossées au régime d'exemption FEAMP</i>

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPART), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver :

- le régime d'exemption FEAMP présenté en annexe 1,

- les politiques régionales d'investissements en faveur :

- des mesures de commercialisation : recherche de nouveaux marchés et amélioration des conditions de mise sur le marché, de la promotion de la qualité, de la valeur ajoutée et de la traçabilité des produits en annexe 2,
- de la transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture en annexe 3 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-27956-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 15-10-178

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables (P240)
Titre	<i>Le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) : Adoption d'une nouvelle maquette régionale</i>

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPART), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la nouvelle répartition de la maquette régionale FEAMP présentée en annexe ;

- d'autoriser le Président :

- à transmettre à l'Autorité de Gestion, la répartition de la maquette régionale FEAMP présentée en annexe,

- à modifier la maquette régionale FEAMP en cohérence avec les exigences de la Commission Européenne,

- à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-27961-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 15-10-179

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables (P240)
Titre	<i>Appel à candidatures pour la mise en œuvre du Développement Local mené par des Acteurs Locaux (DLAL) du programme Fond Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) de la région Basse-Normandie (2014-2020)</i>

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPART, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPART), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver l'appel à candidatures pour la mise en œuvre du Développement Local mené par des Acteurs Locaux (DLAL) du programme Fond Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) de la région Basse-Normandie (2014-2020) présenté en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-27967-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 15-10-180

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables (P240)
Titre	<i>Renouvellement de la convention partenariale du Centre de Référence sur l'Huître (CRH)</i>

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Marc LEFRANC (pouvoir à Brigitte LUYPAERT), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le renouvellement de la convention portant création du Centre de Référence sur l'Huître (CRH) présentée en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-27977-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-181

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Coordonner le CPRDFP et promouvoir les métiers et la VAE (P053)
Titre	<i>Service Public Régional de l'Orientation normand (SPRO)</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à la majorité des voix, 15 contre (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'autoriser le Président à signer la charte commune des acteurs du Service Public Régional d'Orientation normand, jointe en annexe.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28050-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-182

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner le fonctionnement des CFA (P051)
Titre	<i>Création du CFA académique Prolongation de la convention quinquennale du CFA des Métiers du Sport et de l'Animation</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la création du CFA académique de Caen ;
- d'approuver la prolongation de la convention quinquennale du CFA des métiers du sport et de l'animation ;
- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;
- d'autoriser le Président à signer :
 - la convention de création du CFA académique de Caen entre l'organisme gestionnaire et la Région jointe en annexe 1 ;
 - l'avenant à la convention quinquennale du CFA des métiers du sport et de l'animation joint en annexe 2 ;
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-27930-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-183

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Favoriser l'aide à l'emploi dans le milieu associatif (P161)
Titre	<i>Dispositif des Emplois Tremplins - Remises gracieuses</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Sylvie DELAUNAY),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver la remise gracieuse des créances suivantes, pour un montant total de 4 383,32 € :
 - 1 250 €, au bénéfice de l'association « Ligue de Normandie de Tir à l'Arc »,
 - 1 483,33 €, au bénéfice de l'association « Centre d'Initiation à l'Ecocitoyenneté : C.I.E.C. »,
 - 833,33 €, au bénéfice de l'association « La Compagnie du Théâtre »,
 - 816,66 €, au bénéfice de l'association « Savoir faire et Découverte »,
- d'autoriser le Président à signer :
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 30 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-27875-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION

N°AP 15-10-184

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Garantir les conditions de la formation (P163)
Titre	<i>Patrimoine immobilier AFPA et projet d'une cité régionale des formations Cotentin : candidature de la Région</i>

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPART (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à saisir officiellement l'Etat pour faire acte de candidature pour lever le droit d'option de la Région relatif au patrimoine immobilier de l'AFPA du Cotentin ;

- de mener toutes les études utiles et de rechercher tous les financements opportuns pour déterminer le format approprié du projet ainsi que les conditions économiques et budgétaires réalistes pour la Région.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28025-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-185

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Sécuriser les parcours (P165)
Titre	<i>Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle continue</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Jean-Karl DESCHAMPS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Laurent BEAUVAIS, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPART (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le Règlement régional de rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, joint en annexe n°1,
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28087-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-186

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Former pour qualifier-diplômer les demandeurs d'emplois (P162)
Titre	<i>Accompagnement et développement des "écoles du numérique"</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPART (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser la mobilisation du programme Former pour qualifier-diplômer les demandeurs d'emploi pour la mise en œuvre des projets « écoles du numérique » en Basse-Normandie.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28702-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-187

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner les projets des entreprises (P300)
Titre	<i>Extension du périmètre de règlement ARE (Avance Régionale à l'Entreprise), suite à l'adoption du programme opérationnel FEDER</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPART (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC), Hélène MIALON-BURGAT (pouvoir à Gaëlle PIOLINE),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter le règlement Avance Régionale à l'Entreprise FEDER, applicable au 16 octobre 2015, présenté en annexe ;
- d'adopter le modèle de convention correspondant, présenté en annexe bis ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28103-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-188

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner les projets des entreprises (P300)
Titre	<i>Stratégie d'ingénierie financière - Fonds de Fonds - Reprendre et Développer 4 (NCI)</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, moins 15 abstentions (Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de finaliser les négociations avec le FEI et, le cas échéant, signer tous les actes utiles à sa mise en œuvre ;

- que la Région Basse-Normandie s'engage à hauteur de 10 M€ dans le fonds « Reprendre et Développer 4 » aux côtés de la Région Haute-Normandie ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-29180-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-189

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner les stratégies de développement économique du territoire (P301)
Titre	<i>Convention publique d'aménagement (CPA) pour la zone du CIRIAM à Flers</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPART (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP « P301 – Accompagner les stratégies de développement économique du territoire » voté en 2015, un montant de 5 282 610 € au titre de l'opération P301O006 «Grands projet et zones d'activités stratégiques» ;

- d'attribuer sur le chapitre 909 du budget 2015 de la Région, un montant de 5 282 610 € au Syndicat Mixte du Campus Industriel de Recherche et d'Innovation appliqués aux Matériaux (CIRIAM), et de prévoir les modalités de versement et de remboursement conformément à la convention jointe en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les autres actes utiles à la mise en œuvre de cette décision, ainsi que la convention jointe en annexe.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-29264-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-190

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises (P281)
Titre	<i>Création d'un FRI Normand avec Bpifrance</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPART (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP « P281 – Valorisation de la recherche et l'innovation dans les entreprises » de 3 140 000 €, votée en 2015, un montant total de 1 000 000 € au titre de l'opération « P281O009 Soutien aux projets individuels d'innovation » ;
le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière.

- d'attribuer sur le chapitre 909 du budget 2015, une dotation de 1 000 000 € à Bpifrance Régions au titre de l'abondement du Fonds Régional Innovation (FRI) Normand ;

- d'approuver :

- la convention de partenariat pour la création d'un Fonds Régional Innovation Normand avec Bpifrance Régions et Bpifrance Financement, jointe en annexe 1,

- l'avenant à la convention de partenariat innovation en Basse-Normandie du 30 janvier 2015 avec Bpifrance Régions et Bpifrance Financement, joint en annexe 2 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28112-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-191

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises (P281)
Titre	<i>Constructions Mécaniques de Normandie (CMN), Cherbourg-Octeville - étude de faisabilité d'un chantier naval - Usine du futur</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de déroger au dispositif de soutien aux projets individuels d'innovation tel que voté lors de l'Assemblée Plénière du 27 février 2015, et permettre d'intervenir sur les CMN sous forme de subvention ;

- d'autoriser l'Assemblée Plénière à récupérer ponctuellement la compétence lui permettant d'attribuer les subventions dans le cadre du dispositif de soutien aux projets individuels d'innovation tel que voté lors de l'Assemblée Plénière du 27 février 2015 ;

- d'affecter sur l'AE Région « P281 – Valorisation de la recherche et l'innovation dans les entreprises » de 12 510 313 €, votée en 2015, un montant total de 30 000 € au titre de l'opération « P281O009 Soutien aux projets individuels d'innovation » ;

- d'attribuer sur le chapitre 939 du budget 2015, une subvention de 30 000 € aux CMN, pour la réalisation d'une étude de faisabilité préalable à la réalisation d'un futur chantier naval sur Cherbourg ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-29101-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-192

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Soutenir la recherche publique (P280)
Titre	<i>Notification de cession de créances ACTALIA pour le Centre Technique P2P3</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'accepter la cession de créance entre ACTALIA et le Crédit Agricole concernant l'aide régionale pour le Centre Technique P2P3, pour un montant maximum de 359 921 € ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28116-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-193

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Soutenir la recherche publique (P280)
Titre	<i>Adaptation des dispositifs Recherche dans le cadre de la loi NOTRe (gestion de la période transitoire)</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter :

- le règlement du dispositif *Allocations de recherche doctorales financées à 100 %* joint en annexe 1,

- le règlement du dispositif *Allocations de recherche doctorales cofinancées* joint en annexe 2,

- le règlement du dispositif *Retour de jeunes chercheurs* joint en annexe 3,

- le règlement du dispositif *Soutien aux projets émergents* joint en annexe 4,

- le règlement du dispositif *Soutien aux Chaires d'excellence* joint en annexe 5,

- le règlement du dispositif *Soutien aux Colloques scientifiques nationaux et internationaux* joint en annexe 6,

- le règlement du dispositif *Accès aux programmes européens*, notamment ceux du Programme Horizon 2020, joint en annexe 7,

- le règlement du dispositif *Cofinancement de projets du Programme européen INTERREG* joint en annexe 8 ;

- de donner délégation à la commission permanente pour attribuer les subventions dans le cadre de ces dispositifs ;

- d'autoriser le Président à signer les conventions afférentes dans le cadre de ces dispositifs.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28502-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-194

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises (P281)
Titre	<i>DDAY ACCELERATOR</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver le principe d'un soutien régional du projet DDAY Accelerator ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour l'approbation de la convention financière afférente à cette décision ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-29298-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-195

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Promouvoir la destination Normandie (P351)
Titre	<i>Comité Régional de Tourisme de Normandie - Modification des statuts</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de valider les nouveaux statuts du Comité Régional de Tourisme de Normandie, conformément à l'annexe jointe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28847-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-196

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Accompagner le développement et la professionnalisation des acteurs touristiques (P350)
Titre	<i>FEADER 2014-2020 - Dispositifs en faveur du tourisme</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix, M. DESCHAMPS ne prenant pas part au vote,

- d'approuver les fiches présentées en annexes 1, 2 et 3 :

- Soutien aux investissements pour la réhabilitation des infrastructures d'hébergement touristique à vocation sociale et solidaire (dispositif 6.4.3)
- Investissements réalisés pour le tourisme à vélo (dispositif 7.5.1)
- Investissements réalisés pour le tourisme autour du cheval (dispositif 7.5.2)

- de déléguer à la Commission Permanente l'examen et l'approbation de toutes modifications relatives aux fiches présentées en annexes 1, 2 et 3.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-28101-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-197

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Rapports non budgétaires (RNB-)
Titre	<i>Informations sur les marchés publics et accords-cadres du 1er janvier 2015 au 31 juillet 2015</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 16 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER, Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Stéphane TRAVERT, Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Anne-Marie COUSIN (pouvoir à Ludovic ASSIER), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Léone BESNARD), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Jean-Marc LEFRANC),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE,

au Président du Conseil Régional, des informations sur les marchés publics et accords-cadres du 1^{er} janvier 2015 au 31 juillet 2015, conformément à l'annexe jointe.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151016-29169-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-10-198

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Soutenir le Grand Projet du Mont Saint Michel (P022)
Titre	<i>Evolution des statuts du Syndicat Mixte de la Baie du Mont Saint Michel</i>

- - - - -

Réunion des 15 et 16 OCTOBRE 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 15 octobre 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Jacqueline DUBOSCQ, François DUFOUR, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Jean-Marc LEFRANC, Christian LEMARCHAND, Gérard LENEVEU, Vincent LOUVET, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Sylvie ERRARD, Marine LEMASSON, Elise LOWY, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Alain CIVILISE (pouvoir à Dominique JOUIN), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Raphaël CHAUVOIS), Jean-Louis GERARD (pouvoir à Elisabeth JOSSEAUME), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Florence MAZIER),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de déléguer à la Commission Permanente la décision relative aux modifications des statuts du Syndicat Mixte de la Baie du Mont Saint Michel ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 octobre 2015
et de la réception en Préfecture le 22 octobre 2015.
Identifiant : 014-231400011-20151015-29443-DE-1-1